

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



SA SAINTÈTE BENOIT XV

Né à Pegli, diocèse de Gènes, le 21 novembre 1854. Ordonné prêtre le 21 novembre 1878. Puis il débuta bientôt dans la carrière diplomatique au Secrétariat des Affaires ecclésiastiques, à Rome. Successivement attaché au Secrétariat sous les cardinaux Rampolla et Merry del Val, il fut sacré archevêque de Bologne le 22 décembre 1907. En mai dernier, Monseigneur Della Chiesa recevait le chapeau cardinalice, en même temps que S. G. Monseigneur L.-N. Bégin, des mains de Pie X. Élu pape le 3 septembre 1914.

Bonne Année

L'Enseignement Primaire souhaite à tous ses lecteurs une bonne et heureuse année.

De l'entrain en classe

On a dit qu'une bonne école se reconnaît immédiatement à la vie et à l'entrain qui y règnent. Mais en quoi consiste la vie en question ? Faut-il entendre par là le mouvement et le bruit qui résultent de l'absence de toute règle et de toute discipline ? Le simple bon sens suffit pour répondre à la question. L'anarchie, qui est la négation et la mort de toute société, serait aussi la mort de l'école.

Il y a de la vie dans une école quand maître et élèves apportent le même goût au travail, quand l'attention est éveillée et soutenue et que pas un instant n'est perdu pour l'étude, quand les enfants ne lisent et n'étudient que ce qu'ils comprennent, quand leurs réponses sont à la fois promptes et justes, en un mot, quand toutes les facultés de l'intelligence sont mises en jeu. La vie se reconnaît immédiatement aux figures vives et éveillées des élèves, sans effronterie toutefois, à ces regards pétillants d'intelligence, qui indiquent bien vite que la question posée est comprise, et enfin à la discipline facile et à l'absence presque complète de punitions. Ce n'est que lorsque les enfants travaillent sans goût qu'ils se font punir.

Notes d'inspection

"Pupitres en désordre, livres et cahiers jetés au hasard, monceaux de chiffons, de papiers, croûtes de pain, coquilles de noix, etc. . . . Je ne vous fais pas compliment, Mesdemoiselles, de la manière dont vous soignez votre petit ménage. Prenez donc de bonne heure des habitudes d'ordre et de soin."

Tout se tient en éducation : ces livres placés en désordre sont salis, cornés et déchirés. Ces enfants ne songent pas aux sacrifices que s'imposent leurs parents. Le désordre amène avec lui la sécheresse du cœur et finalement l'ingratitude. Pourquoi ne pas habituer les élèves à couvrir les livres et à placer les cahiers dans une feuille double qui protège la couverture et servira de sous-main ?

Voici des papiers dans la classe, de la boue : ce sont là des choses regrettables à tous les points de vue, dans une école de filles surtout. Les enfants doivent respecter la classe, comme elles doivent respecter l'appartement de la famille. Si l'on veut passer pour une enfant bien élevée, on n'entre pas dans un appartement avec des pieds sales et crottés, et on ne jette pas sur le plancher des débris de toute sorte.

Réponse

Après dix ans et moins de vingt ans de service, une institutrice qui est obligée de se retirer de l'enseignement, pour raisons de maladie, peut se faire rembourser les sommes qu'elle a versées au fonds de pension, sans intérêt. (Voir l'article 2995 du *Code Scolaire*).

Pensée pédagogique

L'École a pour mission d'aider la famille dans l'œuvre de l'éducation. C'est en s'appuyant l'une sur l'autre qu'elles peuvent former le cœur, la conscience et la volonté des enfants. Sans l'union et la bonne entente des parents, des instituteurs ou des institutrices, l'éducation ne saurait donner aucun succès sérieux et durable.

PEDAGOGIE

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

RÉSUMÉ D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE A SAINT-CASIMIR, COMTÉ DE PORT-NEUF, PAR M. C.-J. MAGNAN, INSPECTEUR GÉNÉRAL.

Dimanche, le 15 novembre 1914, sur l'invitation du président de la commission scolaire du village de Saint-Casimir, notre directeur a donné une conférence sur "l'École et la Famille", en présence d'un grand nombre de parents, du personnel enseignant du village et de la paroisse et des enfants des écoles, du collège et du couvent. La conférence, grâce à la délicate bienveillance de M. le Curé McCrea, a été donnée dans l'église. En voici un résumé:

L'École et la Famille

L'École et la Famille ne sont pas étrangères l'une à l'autre. La famille est la première école de l'enfant, et l'école est le prolongement providentiel de la famille.

Elles ont toutes deux pour but, l'éducation de l'enfant. L'école est donc subordonnée à la famille, qui a le droit de choisir les écoles auxquelles elle juge bon de confier l'éducation de l'enfance. Et l'école et la famille doivent collaborer de concert à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse; ce n'est que par une parfaite unité de vue et une parfaite unité d'action qu'elles obtiendront un plein succès dans l'œuvre de l'éducation.

L'éducation de l'enfant commence dans la famille, dès le plus bas âge. Dans ce sanctuaire, né d'un sacrement "grand dans le Christ et dans l'Église", les parents désirent faire de ceux que la Providence leur confie des hommes et des femmes tels que Dieu les veut: des chrétiens. Voilà l'idéal sur lequel l'école catholique se mettra d'accord avec les parents.

"Entendez-le bien, parents chrétiens, dit un jour Monsabré, le baptême de vos enfants doit être pour vous le point de départ et la règle de leur éducation; vous devez vouloir qu'ils deviennent de parfaits chrétiens".

C'est la même pensée sous une autre forme que Montaigne exprimait au XVI^e siècle: "Il ne faut pas dresser le corps sans l'âme, mais les conduire également comme un couple de chevaux attelés au même char".

Cette éducation chrétienne grandit et perfectionne par des dons surnaturels tout ce qu'il y a de bon dans le cœur des enfants, et les parents doivent avoir la légitime ambition d'en faire des hommes intelligents et instruits, capables de réussir plus tard dans la carrière où ils seront entrés.

Mais comme la famille n'est pas toujours capable de poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de l'éducation, elle s'adresse à l'école. Entre l'école et la famille, il doit donc y avoir communauté d'idées et de sentiments.

L'une et l'autre agiront de concert, et de fréquentes relations doivent s'établir, dans l'intérêt de l'enfant, entre l'école et la famille. L'école inspirera le plus grand respect pour les parents et ces derniers accorderont leur autorité aux maîtres et aux maîtresses. Jamais la famille ne devra entraver l'action de l'école—si elle est ce qu'elle doit être—mais plutôt la renforcer par une action conjointe.

L'Education dans la Famille

Avant d'aller à l'école l'enfant a reçu déjà l'éducation de famille.

Comment doit donc se faire l'éducation de l'enfant dans la famille? Par l'amour—non l'amour aveugle—la patience, la fermeté, l'autorité et le respect, l'entente des parents, la prière et le bon exemple.

Il faut éviter l'excès de tendresse et l'excès de sévérité. Ne pas faire de l'enfant une petite idole ou un malheureux souffre-douleur, quitte à laisser à l'école le soin de refaire une éducation manquée, comme si l'école, suivant l'expression pittoresque du P. Monsabré "n'était qu'une maison de haute industrie, où l'on répare les poupées vivantes dont se sont amusés et qu'ont endommagées des parents maladroits".

L'Education dans l'Ecole

Dès l'âge de six ou sept ans, parfois cinq, l'enfant est envoyé à l'école. C'est là que l'œuvre d'éducation commencée par les parents se continuera, se complètera. Le bon maître se propose de *bien élever* les enfants, c'est-à-dire, sans oublier les soins du corps, développer harmoniquement l'esprit, le cœur et la volonté de ses élèves, afin de les amener plus sûrement à leur faire connaître, aimer et servir Dieu, ce qui est encore le meilleur moyen d'en faire de bons citoyens. "Ce que l'école doit surtout développer dans l'homme qu'elle prépare, dit un éducateur, c'est l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience; rien n'est plus exact, à la condition de ne pas oublier que, si cet homme doit être un ouvrier des champs ou de l'atelier, une excellente sauvegarde de la moralité de l'individu, c'est le goût et l'amour du travail qui le fera vivre". De là la nécessité d'enseigner, dès l'école primaire, outre les matières classiques proprement dites, des notions propres à faire aimer le milieu où l'enfant grandit. C'est ainsi, qu'à l'école rurale, l'enseignement agricole a sa place marquée, et que dans toutes les écoles de filles l'économie domestique et la science ménagère doivent être en honneur.

L'enseignement agricole à l'école primaire peut être aidé par les leçons de choses, les devoirs, les lectures, et surtout par le musée et le jardin scolaires; cet enseignement doit s'appuyer essentiellement sur des expériences simples relatives au développement des végétaux, aux opérations culturales les plus usuelles et sur les règles élémentaires de l'hygiène des animaux domestiques.

Cet enseignement doit surtout viser à faire aimer la vie des champs aux enfants de la campagne, à leur en faire admirer la douce indépendance.

Pour les petites filles spécialement, l'école doit s'appliquer à faire d'elles des jeunes filles instruites, non seulement dans les sciences et dans les lettres, mais aussi dans les choses de la vie, de la tenue d'un ménage, d'un jardin, d'une basse-cour, etc.

Monseigneur Turinaz voulait qu'on enseignât tout d'abord aux jeunes filles et aux femmes des ouvriers et cultivateurs "les mathématiques de leur avoir et de leurs dépenses, la chimie de la cuisine et la géographie de leur intérieur".

A l'école primaire échoit aussi le rôle difficile de favoriser les vocations spéciales en discernant les aptitudes et les talents dont la Providence a doué certains élèves. A l'école primaire incombe encore la tâche de prémunir la jeunesse contre les méfaits de l'alcool et de lui inspirer le goût de l'épargne.

Mais pour que l'école joue ce rôle si important; il convient d'en confier la direction à de véritables éducateurs. Ce n'est pas tout, il faut aider ces éducateurs à remplir leur tâche difficile en les soutenant de notre autorité, en les réconfortant par notre sympathie et notre reconnaissance.

C'est ici que les commissaires d'écoles ont un beau rôle à jouer, s'ils comprennent bien la noblesse et l'importance de leur mission. Les contribuables ne doivent choisir pour commissaires que des hommes de bonne volonté, à l'esprit droit et amis du progrès bien entendu, des hommes de jugement, désireux de seconder le curé de la paroisse dans ses efforts pour favoriser l'éducation de la jeunesse.

Enfin, l'école et la famille, sous la direction du pasteur, créeront des œuvres poste-scolaires où la jeunesse se formera aux luttes de la vie, tout en se récréant conformément aux besoins du jeune âge. Des cours complémentaires seront établis pour perfectionner l'instruction reçue à l'école primaire et pour orienter définitivement cette instruction vers le métier ou la profession de son choix.

Et le couronnement d'une telle éducation, fruit de l'union intelligente de l'école et de la famille, sera l'épanouissement logique des œuvres religieuses et sociales dans la paroisse. Heureuse la paroisse où une chaude et chrétienne sympathie enveloppe l'enfance et la jeunesse depuis le berceau jusqu'à l'adolescence, où l'École et la Famille ne font qu'un cœur et qu'une âme. Dans ce milieu béni, grandiront des générations respectueuses de l'autorité de Dieu, de son Église, des parents et des autorités civiles légitimes; des générations attachés au sol qui les a vus naître et soucieuses de tous les progrès nécessaires: religieux, intellectuels, moraux et matériels.

Avant de terminer, un mot aux enfants. Enfants, aimez et respectez non seulement vos parents et vos maîtres, mais aimez et respectez aussi vos grands parents. Dans la famille où le grand-père et la grand'mère sont en-

tourés d'une respectueuse affection, la bonne éducation des enfants est évidente.

Rappelez-vous ces beaux vers que l'on vous fit apprendre par cœur, un jour :

"Vous tous, petits enfants, aimez bien vos grand'mères,
Entourez-les; leur âge a des douleurs amères;
Oh! formez devant l'âtre une riante cour,
Quand votre aïeule vient au cercle de la famille,
Chauffer ses membres froids au foyer qui pétille,
Son cœur à votre amour".

Hâtez-vous d'aimer vos parents, n'attendez pas qu'il soit trop tard,

"Car un jour vous verrez, sur la porte un drap noir;
L'aïeule manquera dans le cercle du soir;
Puis, plus tard, votre mère et vos plus fidèles...
Nos logis sont des nids, d'abord pleins et et joyeux,
Mais dont les habitants sont des oiseaux des cieux,
Qui tôt ou tard ouvrent leurs ailes."

LES DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR

L'instituteur, de par sa position, a de très lourdes responsabilités. Sans doute son rôle est très beau et très enviable, puisqu'il doit former les jeunes générations, leur donner l'instruction et l'éducation, et faire de ces enfants qu'on lui confie des citoyens honnêtes et des hommes de bien. Mais pour atteindre ce résultat, que de peines l'instituteur doit se donner! que de désintéressement il doit apporter à l'accomplissement des devoirs de sa charge! C'est une vie d'abnégation, d'oubli de soi-même et de travail continu, qu'il doit s'imposer; et cela avec la perspective de ne réaliser son idéal qu'imparfaitement.

Je voudrais vous entretenir des devoirs qui incombent à l'instituteur, s'il veut remplir exactement sa mission. Car, suivant le mot de M. Monseigneur Dadolle, évêque de Dijon, l'instituteur est "maître d'école et non pas le maître à l'école", c'est-à-dire, qu'il a l'autorité à l'école, mais qu'il n'est pas le maître de l'école, ou en d'autres termes, l'école ne lui appartient pas, mais il a dans l'école le rôle prépondérant. Pour remplir ce rôle, quels devoirs lui sont imposés?

Il a des devoirs à remplir à l'égard de l'enfant, à l'égard de la famille, et à l'égard de l'État: d'où une triple série d'obligations: 1° envers l'enfant, 2° envers la famille, 3° envers l'État.

1.—DEVOIRS ENVERS L'ENFANT

Un enfant naît, ce doit être plus tard un homme, mais actuellement et pour de longues années encore, il a un absolu besoin de protection et de direc-

tion. Au physique, nul être n'est aux premiers jours aussi faible, débile, impuissant à se défendre et à se conserver. Il est d'ailleurs tout instinctif et son éducation est à faire: des soins incessants et délicats s'imposent pour cultiver son intelligence et sa volonté, ces qualités distinctives de l'humanité. L'enfant, en effet, est un être mêlé de bon et de mauvais, incapable de se faire homme seul; il faut qu'il soit dirigé, redressé sur certains points, développé sur d'autres, élevé, en un mot. Par conséquent, ce dont l'enfant a besoin avant tout, c'est d'une solide éducation.

L'instruction, sans doute, est une partie de l'éducation, une partie importante certes, mais non la seule ni même la plus nécessaire. Sans instruction, l'enfant peut devenir vraiment un homme, chose impossible dans l'éducation à laquelle l'instruction ne peut à elle seule suppléer. C'est que l'instruction met des connaissances dans l'esprit, tandis que l'éducation met des habitudes dans tout l'être, et les habitudes influent le plus immédiatement sur l'action. Or, le but poursuivi par l'éducation est le développement des puissances de l'élève afin de les rendre capables d'agir par elles-mêmes, l'action étant le terme et la perfection de la puissance.

Il y a plus. L'être humain étant complexe et ordonné, toutes ses facultés doivent être cultivées sans en négliger aucune et développées dans l'ordre. Sans quoi, la fin dernière de l'éducation ne serait pas atteinte, qui est de former l'homme tout entier, de préparer l'enfant à la carrière universelle, à la vie, et, tout à fait secondairement, à la carrière spéciale, à la fonction sociale présumée. Or l'instruction influe sur l'éducation; elle peut y contribuer, elle le doit même. Mais elle peut aussi singulièrement lui nuire en bouleversant l'ordre nécessaire entre les facultés pour faire de l'enfant un homme, c'est-à-dire une force, une liberté, une résistance. Tantôt elle sera trop hâtive, violentera la nature par un enseignement précédent l'époque naturelle de l'éveil de l'intelligence. D'autres fois, et c'est le danger des études exclusivement mathématiques, elle développera exagérément l'intelligence au détriment des autres facultés et en viendra à fermer l'enfant à toute évidence morale. En tous cas, elle ne fortifie pas la volonté, elle ne prépare pas à l'action. Son infériorité par rapport à l'éducation est donc bien évidente.

On a cru cependant longtemps, en certain pays, que l'instruction pouvait suppléer à l'éducation et suffisait à elle seule pour faire des hommes. On fermait délibérément l'oreille aux objections, et l'on disait: instruire, c'est moraliser; la criminalité diminue avec le développement de l'instruction (Paul Bert); ouvrir une école c'est fermer une prison; en dissipant l'ignorance, on aura infailliblement la vertu (V. Hugo). Et ces fausses théories ont été mises en pratique au prix des plus grands efforts.

Mais les conséquences de pareilles utopies ont été ce qu'elles devaient être. Cet enseignement a produit beaucoup d'esprits médiocres, infaucés de leur demi-savoir, des déclassés mécontents de leur sort et révoltés contre l'ordre social; au développement de l'instruction a correspondu une

baisse continue de la moralité publique, un accroissement constant de la criminalité. Aujourd'hui, on semble s'accorder pour proclamer qu'il y a les plus grand intérêt pour la moralité publique, à transformer au plus vite les établissements d'instruction en "de véritables maisons d'éducation".

En conséquence, l'instituteur doit donc être surtout éducateur, il doit faire l'éducation et intellectuelle et morale de l'enfant.

En effet, il ne faut pas confondre l'éducation intellectuelle et l'instruction; pendant que l'instruction procure à l'homme quelques talents plus ou moins utiles, l'éducation intellectuelle le prépare pour la vie en faisant appel à tout ce qu'il y a en lui de raison, de jugement, de raisonnement; et si l'instruction lui ouvre telle ou telle carrière, la culture intellectuelle le prépare heureusement pour toutes. L'une "forge l'esprit", suivant l'expression de Montaigne, et l'autre le meuble. Et comme disait Monseigneur Dupanloup: "A la fin de son éducation, un jeune homme sera parfaitement élevé intellectuellement, non pas s'il est très instruit, mais s'il est très capable de s'instruire".

L'instituteur doit donc viser à ce que les élèves emportent de l'école d'abord une source de connaissances appropriées à leurs futurs besoins, ensuite et surtout de bonnes habitudes d'esprit, une intelligence ouverte et éveillée, des idées claires, du jugement, de la réflexion, de l'ordre et de la justesse dans la pensée et dans le langage.

De plus l'instituteur doit veiller à l'éducation morale de l'enfant. Or cette éducation morale se meut dans une tout autre sphère que l'éducation intellectuelle; son but n'est pas de faire savoir, mais de faire vouloir; elle procède du cœur, elle agit sur l'être sensible; elle n'entreprend pas d'analyser toutes les raisons d'un acte moral, elle cherche avant tout à le produire, à le répéter, à en faire une habitude qui gouverne la vie. A l'école surtout ce n'est pas une science, c'est un art: "l'art d'incliner la volonté libre vers le bien".

La mission de l'éducateur pour faire cette éducation morale, est bien délimitée: 1° Il doit habituer ses élèves à une obéissance intelligente, volontaire et raisonnée; 2° leur apprendre à se respecter; 3° faire naître le sentiment de l'honneur et du devoir, encourager souvent, punir peu et surtout exclure les punitions dégradantes; 4° les habituer à être francs, ouverts et à dire toujours la vérité; 5° fortifier leur volonté, en leur donnant des tâches de nature à exiger une application constante; 6° leur inspirer le sentiment de la justice en étant juste avec eux, et le sentiment de la charité en leur montrant ce qu'ils doivent faire pour leurs camarades; 7° leur faire comprendre toute la beauté et la noblesse du devoir.

UN PROFESSEUR.

Montréal, janvier 1915.

DE LA METHODE DANS L'ENSEIGNEMENT

DE LA MÉTHODE.—QU'ENTENDEZ-VOUS PAR LÀ ? EXEMPLES.—DE LA MÉTHODE QUE VOUS SUIVEZ POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATHÉMATIQUE.

D'une façon générale, on entend par méthode *la voie*, c'est-à-dire l'ensemble des moyens que l'on adopte, après examen et réflexion, pour atteindre un but déterminé, pour mener à bien une entreprise.

Appliqué à la pédagogie, le mot méthode désigne donc l'ensemble des moyens employés par le maître ou par les parents pour mener à bien l'éducation de l'enfant. La méthode d'éducation varie suivant les temps et les lieux. Ici, elle sera uniquement basée sur l'autorité et la contrainte: l'enfant devra s'incliner et obéir, et, au besoin, l'on aura recours aux châtimens corporels. Ailleurs, elle s'appuiera surtout sur l'affection et la confiance réciproques; elle fera appel à la raison naissante de l'enfant et à l'esprit de libre examen, elle se fera douce à l'excès pour conduire les élèves par des chemins "doux-fleurants". On trouve dans Rabelais, dans Montaigne, dans Rousseau, dans Fénelon et dans Monseigneur Dupanloup, des exemples de la méthode entendue ainsi dans l'accepton la plus large.

Mais lorsqu'on parle des méthodes, on donne généralement à ce mot un sens plus restreint: on entend surtout par là la direction générale donnée à l'enseignement, à l'éducation intellectuelle de l'enfant. C'est dans cette acception qu'il faut entendre, par exemple, la méthode intuitive, méthode basée sur le concours des sens, sur la perception directe pour l'acquisition des connaissances. De même, lorsqu'on parle des méthodes inductives ou déductives; la première partant des faits particuliers pour en tirer des conséquences générales, l'autre, au contraire, posant d'abord la règle pour en faire ensuite l'application aux cas particuliers.

Enfin, en pédagogie, le même mot s'emploie encore souvent pour distinguer les procédés spéciaux, servant à enseigner telle ou telle matière du programme. C'est ainsi que l'on dit méthode de lecture, d'écriture, de calcul, etc.

Au point de vue général, l'importance de la méthode n'échappera à personne. On peut affirmer que là où la méthode fait défaut, il n'est pas d'éducation possible. Si le maître (ou les parents) manque d'esprit de suite, s'il défend le lendemain ce qu'il approuvait la veille, s'il se montre indulgent à l'extrême après avoir été sévère à l'excès, s'il tolère qu'une punition donnée ne soit pas faite ou que ses ordres soient éludés, si l'égalité d'humeur lui fait défaut et s'il se montre, sans raison apparente, tantôt enjoué, tantôt morose, les enfants seront déroutés. Ils agiront au hasard et selon l'inspiration du moment, en un mot, ils ne s'élèveront pas.

Il n'est pas de question plus importante pour une nation et pour une société entière que celle de l'éducation des enfants: il n'est donc pas, pour le maître de l'enfance ou pour ceux qui, à un degré quelconque, ont la

direction de l'enseignement, de question plus élevée que celle de la méthode générale d'éducation qui convient au peuple. Sans doute, la méthode dépendra beaucoup du tempérament particulier de chaque maître; mais, peut-être sans bien s'en rendre compte, chaque instituteur sera naturellement porté à élever les enfants qui lui sont confiés comme il aura été élevé lui-même. Cette remarque accroît encore l'importance de la question, puisque l'éducation d'une génération réagit forcément sur l'éducation des générations suivantes. Cependant toute chose humaine est perfectible, et l'instituteur ne saurait trop se préoccuper du grave problème qui se pose devant lui. Il étudiera donc le plus possible tout ce qui a été écrit sur l'éducation, et il comparera les divers systèmes.

La vérité, à mon avis, serait dans un système qui respecterait à la fois la personnalité et la raison de l'enfant, et les principes si légitimes de l'autorité. Ce dernier principe va s'affaiblissant de jour en jour: les instituteurs s'en plaignent et beaucoup de bons esprits avec eux. Il peut y avoir là un véritable danger social: aussi est-il du devoir du maître et surtout des pouvoirs publics, de réagir dans la mesure du possible. Sans doute, il faut tenir compte des mœurs, mais il faudrait aussi éviter avec le plus grand soin tout ce qui peut porter atteinte à l'autorité morale du maître.

Au point de vue de l'éducation intellectuelle, les différentes méthodes ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Ainsi, il est exact de dire que les premières connaissances s'acquièrent par les sens, et que les enfants comprennent mieux ce qu'ils voient. Mais si l'on faisait un usage exclusif de l'intuition, on limiterait à un cercle bien étroit le champ des connaissances possibles. On ne ferait, en outre, que des esprits paresseux, incapables de réflexion et de jugement. De même, il est certain que l'esprit retient mieux ce qu'il a découvert par lui-même en suivant la voie de la nature, c'est-à-dire en allant du simple au composé, du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait.

Ne serait-il pas, cependant, exagéré de prétendre obliger chaque enfant à refaire pour son propre compte le trajet entier parcouru par l'humanité depuis le commencement des siècles? La seule méthode possible et rationnelle est donc celle qui combine dans une juste mesure les différents systèmes: beaucoup d'intuition et d'induction avec les jeunes enfants, puis peu à peu et à mesure que les enfants grandissent et deviennent plus capables de comprendre, on emploie de la méthode déductive. L'élève prendra l'habitude d'appliquer ce que nous lui aurons nous-mêmes enseigné, ou ce qu'il aura étudié à l'aide de ses livres. Nous préparerons ainsi des élèves intelligents, capables de compter sur leurs propres forces, de comprendre par eux-mêmes et de continuer plus tard l'œuvre de leur instruction personnelle.

Nous allons maintenant essayer d'exposer, mais en quelques mots et dans ses grandes lignes seulement, la méthode spéciale que nous employons pour l'enseignement de la langue maternelle.

L'enfant nous arrive sachant parler, ayant au moins dans une certaine mesure l'usage de sa langue: c'est un premier fonds sur lequel nous pouvons compter. Au lieu de le négliger et d'agir comme si l'enfant avait tout à apprendre, nous continuerons la même méthode que la mère, c'est-à-dire que nous enseignerons par la pratique. C'est en faisant parler les élèves que nous leur apprendrons à parler. Nous ne nous contenterons pas d'un verbiage inutile: les sujets à la portée des jeunes enfants ne nous feront pas défaut. Chaque leçon ou chaque causerie sera telle qu'elle apprendra aux enfants quelque chose de nouveau, car pour parler, il faut des idées. Ce seront surtout les leçons de choses et les exercices spéciaux de réflexion et de langage qui contribueront à ce résultat.

La lecture intelligente donnera encore à nos élèves de nouvelles idées, tout en enrichissant leur vocabulaire. Il en sera de même de la récitation de petits morceaux littéraires, qui orneront en outre leur mémoire et constitueront une provision d'excellents modèles.

Cette pratique, un peu inconsciente de la langue, ne serait pas suffisante nous amènerons les élèves à la raisonner et à en tirer les règles à suivre: c'est ainsi que nous enseignerons la grammaire par la langue.

Viendront ensuite les exercices d'application, quelques dictées, par exemple, puis des exercices d'invention et enfin, comme couronnement suprême, les exercices de composition française, destinés à habituer les élèves à mettre en œuvre les connaissances acquises.

En résumé, la méthode est celle-ci: continuation de la méthode maternelle et enseignement pratique de la langue par l'usage; théorie raisonnée tirée de cette pratique; exercices d'application pour faire parfaitement comprendre la théorie et enfin application générale à la composition française.

B.-L.

La "soeur"

Il est une créature aimable et sacrée que l'Église seule a la vertu de produire sur la terre. Aucune philosophie ne l'a jamais conçue et nulle puissance humaine ne l'essaya jamais: gracieuse et touchante apparition de la religion aux yeux des peuples, nommée d'un des noms les plus doux à l'oreille de l'homme; et de fait aimée et populaire, malgré les sourdes préventions et les préjugés haineux, création unique au fond dans son idée si simple et si grande, mais infiniment variée dans les formes extérieures, la religion aimant à diversifier et à répéter sans fin cette gracieuse image

d'elle-même; inépuisable dans son expression comme la charité dans son dévouement; cette créature, vous la connaissez, Messieurs, vous savez son nom que redit avec un naïf amour l'enfant des pauvres: elle a nom "la sœur". Oui, la religion, entre autres choses admirables qu'elles a créées sur la terre, a créé la Sœur. Quelque habit, quelque nom qu'elle porte, qu'elle fasse l'école du village ou qu'elle visite l'indigent des villes ou qu'elle soigne le malade dans les hôpitaux, ou s'immole, hostie vivante, victime d'expiation dans l'holocauste de la prière et de la pénitence, c'est la SŒUR c'est toujours la sœur, et ce nom si doux, symbole de pureté et d'innocence, de sacrifice et de vertu, d'amour et de désintéressement, sera toujours quoiqu'on fasse, cher et sacré au cœur des peuples.

MGR DUPANLOUP.

L'éducation de la santé

Chaque année, notre province, à elle seule, voit disparaître 3,000 âmes, une de ses villes, engloutie par la tuberculose. En onze ans, de 1896 à 1907, nous avons perdu une armée canadienne de 33,190 grandes personnes, six fois l'armée de Montcalm et la moitié des colons de 1760.—Il meurt 201 Canadiens français contre 124 Anglais; 222 Canadiennes contre 103 Anglaises. Nous perdons 222 femmes contre 164 hommes par 100,000, alors qu'en France il meurt deux à trois fois plus d'hommes que de femmes. Nous ne pratiquons pas assez l'hygiène à la maison.

Nos campagnes, où l'air est si pur et le soleil si vivifiant, fournissent presque autant de victimes que les villes, 9 contre 11, alors que la proportion devrait être beaucoup plus faible. Hélas! 22,154 fils de la terre ont été brisés, la plupart entre 20 et 45 ans, aux âges de lutte pour la famille et pour la patrie contre l'immigration qui nous déborde. Sans doute plusieurs d'entre eux, revenus malades des États-Unis, contaminent ensuite la maison; mais trop souvent aussi nos gens n'ignorent-ils pas tout du soin de la santé?

Enseignons l'hygiène dans les écoles; et si les programmes sont déjà chargés, tâchons de rappeler souvent *d'un mot* que l'on doit chercher l'air pur et le soleil, se tenir droit, manger lentement, ne pas garder sur soi des vêtements et des bas mouillés....

Le mauvais air est notre péché mignon: les gens n'aèrent pas, et pourtant il faut à chacun 30 pieds cubes d'air pur par heure: comment ose-t-on dormir huit ou neuf heures de temps, trois ou quatre dans une petite chambre basse jamais ventilée? Toutes les maladies germent là comme chez elles, et ce qu'on épargne en bois et charbon y passera en médecine et en travail perdu, heureux encore si la médecine suffit!

On se préserve de la tuberculose 1° En se gardant du microbe, si l'on observe les lois de l'hygiène; 2° En se rendant *inattaquable* par une robuste santé, faite d'air et de soleil, d'exercice et de bains, tous facteurs qui donnent des muscles et de la poitrine. Cette dernière méthode, la plus sûre, à permis aux Anglais de diminuer leurs pertes de 280 à 140 par 100,000, dans l'espace de 50 ans.

Enseignons à notre chère jeunesse le soin de la santé, conservons-la vive et belle pour Dieu et pour la Patrie, ce sera le *discours* de St-Jean-Baptiste des instituteurs.

Janvier 1915.

YVES NOËL.

HYGIÈNE

LA PROPRETÉ DE LA CLASSE

La propreté de la classe est indispensable si l'on veut assurer son hygiène et éviter que l'école ne devienne un foyer de maladie.

Le rôle des poussières atmosphériques dans l'éclosion des maladies est considérable, car elles renferment tous les germes capables de les engendrer. La tuberculose se transmet aisément par la poussière des crachats desséchés. Aussi faut-il habituer les enfants à ne pas cracher par terre. La classe n'est tenue propre que si on la balaie et si on la nettoie, si non les poussières s'insinuent dans les fentes des planches et y forment, avec le temps, une sorte de "fumier organique" éminemment favorable à l'entretien des germes infectieux. Le balayage de la classe doit être fait tous les jours, d'une façon complète, toutes fenêtres ouvertes.

Le balayage à sec est mauvais parce qu'il soulève les poussières et les met au contact des organes.

Le balayage humide est le seul recommandable. On jette sur le plancher de la sciure de bois fortement humectée d'eau propre ou d'une solution désinfectante. La poussière du parquet s'incorpore à cette sciure, on la balaie sans dégagement de poussière et on brûle ce qui est recueilli.

Le lavage de la classe sera fait avec soin et régulièrement. Une classe qui n'est pas lavée ne peut pas être saine. On lavera aussi les vitrages afin de permettre une pénétration plus facile des rayons lumineux.

On fera en sorte que les élèves se nettoient soigneusement les pieds avant de pénétrer dans la classe.

Il n'est pas de cause d'insalubrité plus grande que l'installation défectueuse de cabinets d'aisance, et ceux-ci par les émanations nuisibles qui s'en dégagent, produisent des effets pernicieux sur les enfants qui, à cause de leur âge, sont le plus exposés aux dangers de l'infection chronique.

Les cabinets d'aisance seront installés de manière à pouvoir être soumis à une facile surveillance, et leur orientation sera faite de telle sorte que les vents ne puissent apporter vers la classe les gaz qui s'en échappent.

On attache trop peu d'importance à cette question des cabinets d'aisance et c'est déplorable à tous les points de vue.

DR J.-G. PARADIS.

Le tutoiement

Voici un sujet délicat, difficile à traiter; une question brûlante, car elle s'attaque à un usage déjà fortement enraciné et qui est comme passé dans les mœurs et les habitudes du jour.

Le Dictionnaire de l'Académie, aux mots: "tu", "toi", "te", dit qu'"on ne se sert ordinairement de ces pronoms que lorsqu'on parle à des personnes fort inférieures ou avec qui l'on est en très grande familiarité."

Avez-vous remarqué, en effet, que le tutoiement est employé surtout contre ceux qu'on ne respecte pas et par ceux qui ne respectent rien? On tutoie son chien, on tutoie son cheval qu'on ne respecte pas; on ne tutoie pas son curé, son évêque qu'on respecte. Le petit enfant de cinq ans, le gamin insolent de la rue tutoient; on ne se tutoie pas dans les cercles diplomatiques, entre magistrats. Quand on veut lancer une injure, on dit "toi"; quand on veut témoigner du respect on dit "vous".

On objectera, peut-être, que ces nuances de langage sont de pure convention et n'ont rien à voir avec les sentiments; nous pourrions répondre à cela qu'il est aussi de pure convention pour les hommes de se présenter le chapeau à la main, et démolir ainsi, pièce à pièce, toutes les autres formules de la politesse.

La Révolution, dans son aveugle passion pour l'égalité, avait décrété, sous peine de châtiement le tutoiement universel. L'orage passé, on est revenu au pronom "vous", signe de déférence et de respect; mais, par une incroyable inconséquence, après avoir tutoyé tout le monde, on ne tutoya plus que ses père et mère, dans un trop grand nombre de familles où cet usage affaiblit l'autorité des parents et le respect des enfants.

Il y a sans doute des réserves à faire; nous connaissons, de nos jours, des familles chrétiennes où le tutoiement se concilie avec le respect filial; mais, comme l'a observé un éminent éducateur, M^{onsieur} Baunard, "si le respect reste sauf, ce n'est pas, assurément, à cause du tutoiement, c'est, au contraire, malgré lui". Donc, il n'y a pas à s'autoriser de ces exceptions. Aime-t-on moins son père et sa mère parce qu'en s'adressant à eux on n'emploie pas le tutoiement? La forme du langage n'est pas moins tendre pour être plus respectueuse, plus noble et plus distinguée à la fois.

Nous sommes loin de supposer que l'influence d'un mot puisse avoir toujours un funeste effet sur les sentiments; mais l'enfant n'est-il pas tenu, de plus, à une sorte de culte extérieur, et ce dernier ne semble-t-il pas éprouver une légère diminution dans l'emploi de la formule égalitaire? Tout se purifie, à coup sûr, dans le langage d'un bon fils, et si en écoutant sa conversation avec un vénérable père à cheveux blancs, l'oreille est parfois désagréablement frappée par cette fausse note, le ton général de ses paroles peut le faire oublier. Mais si vous avez jamais entendu un enfant mal élevé discuter avec son père, et lui dire dans un moment d'emportement, hélas! trop commun, des paroles inconvenantes, avez-vous remarqué quelle aggravation dans l'injure ajoutée à sa réponse l'usage du tutoiement? On peut être insolent en disant "vous", mais on n'arrive pas jusqu'à cette expression de mépris dont le tutoiement seul a le trié privilège. La colère même ne fait point dire certaines choses blessantes à ceux que l'on ne tutoie pas. "Ces formules de déférence que le tutoiement supprime, dit Louis Veillot, sont un tamis qui laisse aisément passer la poudre d'or, et qui arrête le sable et les gravois."

Ce qui démontre clairement que l'usage du tutoiement n'est pas dans l'ordre, c'est que l'immense majorité des honnêtes gens l'ont adopté par faiblesse, imitation irréflectée, et non de parti pris. Un jeune enfant qui commence à bégayer tutoie tout le monde; les parents se plaisent à cette familiarité qu'excuse son bas âge, mais qui ne doit pas durer longtemps, quand il est bien élevé. L'enfant grandit; ils lui apprennent à l'égard des étrangers les règles de la politesse, mais ils le laissent avec eux-mêmes dans les termes d'une égalité qui les amuse. Le jeu se prolonge outre mesure; ils renvoient de jour en jour la réforme qu'ils désirent, et, lorsque le temps leur paraît venu de la faire, le pli est pris et le courage leur manque pour le redresser.

On cherche à justifier l'habitude que nous combattons et à l'ériger en principe au nom de la tendresse, comme si ce pieux sentiment était incompatible avec les formes extérieures du respect et ne pouvait s'allumer que sur l'autel de l'égalité! comme si l'amour filial n'était pas supérieur à l'amour fraternel et n'avait pas à perdre beaucoup en descendant au niveau de ce dernier et à changer de nature.

On confond, aujourd'hui, l'autorité avec la sévérité, comme on confondait autrefois la tendresse avec la faiblesse. La tendresse! Mais si vous croyez qu'un mot soit capable de lui porter ombrage, vous reconnaissez donc à ce mot une bien grande puissance, et vous vous mettez en contradiction avec vous-même.

Dans les classes élevées, cette fièvre du tutoiement guérira peut-être. Beaucoup de pères apprendront à leurs enfants un langage différent de celui qu'ils ont parlé, et il ne sera pas rare de voir les enfants eux-mêmes, entraînés par la bonne éducation qu'ils recevront ne pouvant s'habituer à la formule et revenir spontanément à l'usage respectueux qui, seul, est d'accord avec leurs sentiments. Mais parmi les classes ouvrières et agricoles où cet ouvrage a pénétré, il restera peut-être comme une menace permanente à l'autorité paternelle. Que les classes élevées cessent donc d'offrir au peuple l'exemple de l'abandon de cette antique formule de la politesse française et de la piété filiale, formule si pleine de sens, de délicatesse et de dignité.

Décembre 1914.

(Le "Messager Canadien du Sacré-Cœur")

La discipline à l'école primaire. (Suite et fin.)

Enfin le quatrième et dernier appui de la discipline scolaire, c'est la *surveillance*, c'est l'exercice actif de la sollicitude du maître. Cette sollicitude est aussi nécessaire à l'ordre et au bon fonctionnement d'une classe, que le sont à l'enseignement des matières, les méthodes et les bons procédés: le succès dans les études, la réputation d'une école dépendent aussi de l'efficacité d'une active et paternelle surveillance.

Il faut surveiller les enfants. Sans doute ils paraissent forts en ardeur de tous genres, ils veulent être déjà de petits hommes; mais combien ils sont faibles sans guide, sans l'attention constante de quelqu'un qui ne les quitte pas? Il est beau ce regard protecteur qui repose sur eux, qui les enveloppe; ce véritable regard qui détourne du mal, qui appelle au bien, qui parle à leur cœur! S'ils vont droit leur chemin, ils le doivent en partie d'avoir été toujours bien surveillés.

Oui, pas une minute, en classe, comme en récréation, que les petits ne se sentent surveillés, ne se savent suivis. Aussi, jamais ils ne trouvent une occasion de manquer à leur devoir: la surveillance ne manque pas, la garde autour d'eux est bonne et elle est fidèle à son poste. La main du surveillant est assez grande et ferme pour les contenir tous. Et son autorité morale attire, dispose les esprits, gagne les cœurs.

Plusieurs croient bien exercer la surveillance qui la font consister à surprendre habilement les infractions à la règle, à trouver les plus minimes incartades. A mon sens, cela est une erreur. La surveillance est plus et mieux que l'art de tendre des pièges ou de ne jouer que le rôle du gendarme. Demandons à l'éducateur sa lumière. Chargé depuis longtemps du soin des consciences, sa sage expérience est une autorité et vaut bien qu'on l'écoute.

"Le maître doit se rappeler qu'il n'est pas commis à la garde des élèves pour être le témoin désigné de leur indiscipline, mais pour l'empêcher de se produire ou pour la réprimer avec vigueur". "Mais pour l'empêcher de se produire", voilà presque toute la surveillance, les autres choses à faire étant très souvent les conséquences d'une discipline défectueuse. Sans doute il ne faut pas manquer de "réprimer avec vigueur", il faut tâcher que l'enfant "rentre dans le devoir avec le repentir". Mais il est de l'essence de la bonne surveillance de prévenir les fautes plutôt que d'avoir à les réprimer.

Sagement exercée, faite avec conscience, la sollicitude du maître préserve donc ses élèves de tout danger moral et physique; elle empêche l'acte répréhensible; elle les garde dans l'accomplissement volontaire de leurs obligations; elle les ramène au bercail, s'ils se sont éloignés du pasteur. Les maintenir dans le devoir, c'est cultiver leur volonté; les y rappeler, c'est former leur conscience.

Plus d'une fois il devra aussi sévir contre leur inconduite, contre certaines faiblesses que la meilleure surveillance n'aura pu prévoir. Elles se renouvelleront, elles s'aggraveront. Qu'il tienne bon. On ne doit pas oublier que les enfants sont espions et tapageurs, qu'ils sont surtout inconstants, qu'ils sont extrêmes quelquefois dans le bien comme dans le mal: leur disposition du moment ne doit pas être prise seule en considération, quand il s'agit de surveillance. Aujourd'hui, visage serein, âme calme; demain esprit agité qui veut ce qu'il refusait la veille, ou qui repoussera demain ce qu'il désirait aujourd'hui. Qu'il ne fasse pas fond sur des résolutions d'enfants. Qu'il les croit tous sincères, mais qu'il agisse comme si beaucoup ne l'étaient pas. Ce sera plus sage.

S'il faut surveiller tout le monde, à plus forte raison, l'on doit se défier de ceux qui paraissent guéris de mal faire: cette disposition est quelquefois factice, c'est pour tromper la sentinelle, c'est pour l'écartier d'eux qu'ils jouent ce personnage d'emprunt.

Il est des élèves qui paraissent ne pas avoir besoin de surveillance. Leur tranquillité, leur calme, leur nature douce attirent la confiance et les font citer comme des sujets dont les autres peuvent imiter l'exemple. A la bonne heure, s'ils sont sincères! Mais prenons garde! "Il n'est pas pire eau que l'eau qui dort". Très souvent il n'y a pas d'élève plus difficile à surveiller que celui qui semble se passer de surveillance.

Elle sera donc sans relâche pour tous et plus intime, plus active à l'égard des enfants de bonne conduite, mais qui peuvent devenir des indisciplinés à tout moment. Ce sera la véritable surveillance. On la reconnaît aux qualités suivantes: elle est *générale, constante, ferme et prévoyante, calme et loyale*, enfin elle est *discrète*.

Elle sera *générale*, si elle s'étend sur tous les élèves, si elle les embrasse tous, peu importe ce qu'ils sont ou ce qu'ils valent, peu importe ce qu'ils peuvent faire. Le bon maître veille également sur tout son troupeau.

Elle doit être *constante*. Dès la première heure du jour, il commence sa tâche laborieuse et ne la finit qu'à la dernière minute de sa journée. Son regard observateur scrute tous les endroits et ses pas de bonne garde ne finissent jamais de résonner.

Il faut qu'elle soit *ferme*. Il saura dissimuler son inquiétude; calme et tranquille, sans empiètement exagéré, il suivra ses élèves dans la bonne voie, et eux se sentiront incapables de la quitter ou de ne pas y revenir, s'ils s'en étaient écartés.

La *prévoyance* est une autre de ses qualités. Le bon surveillant a tout prévu, il sait le moment où l'indiscipline va se produire, le lieu où l'enfant rejette ses chaînes, l'occasion qui conduit au mal. Son acuité d'observation, sa clairvoyance lui permettent d'agir en temps opportun pour prévenir les chutes.

Enfin elle sera *loyale et discrète*. Le maître ne se cachera pas pour surprendre les délinquants. Ses procédés seront plus justes. La discrétion demande de taire plus d'une misère, surtout si cette misère est une confiance ou si elle n'a pas besoin d'être dévoilée pour le bien commun.

L'instituteur est obligé d'exercer la surveillance, celle qui est ce qu'on vient de dire, s'il veut développer chez ses élèves la crainte de Dieu et faire l'éducation de leur conscience; il doit s'im-

poser les sacrifices nécessaires, surveiller fortement, partout et toujours. Faire tout cela n'est que faire son devoir; faire un peu moins, ce n'est pas digne d'un éducateur.

Donc en remplissant sa charge de bon surveillant, de bon père dans sa famille, de bon protecteur pour ses enfants, au point de vue intellectuel et moral, il aura le précieux avantage de leur faire aimer la classe et la science, de goûter lui-même les joies douces et réelles du foyer scolaire et d'établir au milieu de ses chers petits, cette forte discipline qui fait les bonnes écoles et recommande les bons maîtres, qui forme les enfants et qui les conduit à Dieu.

Et cette forte discipline repose sur les quatre bases suivantes: *l'autorité morale du maître, des règlements bien compris des élèves, le soin d'exciter l'émulation pour le travail et le perfectionnement, la bonne surveillance.*

J.-D. DUFOUR,
Professeur.

Une lettre intéressante

DE M. CHS. AB DER HALDEN, A L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE QUÉBEC

ÉCOLE NORMALE D'ALGER

Bouzaréa, le 10 novembre 1914.

M. C.-J. Magnan,
Inspecteur général,
Québec.

Cher Monsieur Magnan,

J'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable d'avoir quelques nouvelles de ce que nous devenons en France—et en Algérie—nous autres qui appartenons au personnel enseignant.

Les circonstances tragiques actuelles, où notre pays lutte côte à côte avec l'Angleterre pour la civilisation ont naturellement bouleversé toute la vie scolaire. Les maîtres de toutes catégories ont été appelés par dizaine de mille sous les drapeaux. Les Écoles ont été souvent aménagées en hôpitaux. Bref, dans toute la France, la vie scolaire aurait été interrompue—si la crise n'avait éclaté au cours des vacances. Mais le premier mouvement de désarroi passé, on a essayé de remettre dans la mesure du possible le service sur pied. Partout, les écoles rouvrent. On remplace les maîtres partis par des institutrices. Dans les lycées, on utilise toutes les capacités non prises par la mobilisation. De même dans les Écoles normales, qui sont les plus éprouvées, à cause de la jeunesse relative d'un grand nombre de professeurs, et de l'âge des plus grands élèves déjà mobilisables.

En ce qui concerne l'Algérie—qui prend une part si active à la lutte, par ses contingents français et indigènes,—voici ce qui s'est passé autour de moi.

Nous étions en vacances quand le coup de foudre a éclaté. Presque tous mes collaborateurs étaient en France. Je me trouvais par hasard encore à Alger, pour faire faire de grands travaux à l'École en vue du recrutement du personnel des Écoles du Maroc. Les $\frac{2}{3}$ des professeurs de l'École ont été mobilisés. Je suis parti moi-même pour Orléansville, comme lieutenant d'état-major, commandant militaire de la gare, et j'ai eu là à travailler pour assurer le transport des troupes du Maroc et de la province d'Oran vers Alger et la France d'une part, vers Tunis et Bizacete de l'autre.

Pendant ce temps, l'École était occupée par des troupes, et devenait une vraie caserne. Nos anciens élèves étaient partis par centaines pour le front. Tous nos élèves sortants et en cours d'études qui avaient 20 ans sont aussi partis. On les exerce dans les dépôts, et ils iront rejoindre leurs anciens quand ils seront des soldats aguerris. Dans quelques semaines, la classe 1915 va

partir, et se former à son tour pour la guerre. Vous voyez que les combattants ne manquent pas. Tout Français en état de porter les armes les a prises ou les prend au fur et à mesure des besoins.

J'ai été ensuite versé aux zouaves, et nous attendons notre tour de rejoindre. Il y a encore en Algérie des dizaines de mille hommes qui ne sont pas allés au feu et qui ne demandent qu'à partir. En attendant mon tour de traverser la mer et d'aller voir comment les "Boches" ont arrangé les provinces où ils sont entrés, j'ai été chargé de réorganiser l'École normale et de la rouvrir pour les élèves Français et indigènes qui ne sont pas en âge de partir.

Je suis donc comme l'oiseau sur la branche, et je m'attends, au sortir d'une leçon, à recevoir l'ordre de départ. Il tardera plus ou moins, mais j'espère bien qu'il viendra.

Ici, malgré la déclaration de guerre de la Turquie, nous sommes très tranquilles. L'Algérie est plus calme qu'elle n'a jamais été. Si des troubles éclataient, je doute qu'ils aient jamais un caractère de généralité et de gravité inquiétante. En tous cas, la France a ici de gros effectifs de soldats en voie d'instruction et de territoriaux, et pourrait faire face à tous les événements sans ralentir son action sur le champ de bataille du Nord.

La guerre actuelle a eu pour résultat premier et bienfaisant de faire cesser toutes nos querelles intérieures. On ne se demande pas si on est radical, socialiste ou royaliste, catholique, protestant, israélite ou libre-penseur, mais si on est Français. Je reçois de mes élèves et des professeurs actuellement au feu des lettres admirables de bonn humeur, d'espérance et de courage. Certainement, jamais la France n'a eu pour sa défense une armée d'une plus belle valeur morale.

Nous ne savons pas les épreuves que l'avenir nous réserve. Nous savons seulement que nous lutterons jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière cartouche et jusqu'au dernier sou. Et nous sommes sûrs que la victoire est au bout de nos efforts. Nous sommes en parfaite union avec nos alliés, Anglais, Russes et Belges. Jamais peuples n'ont combattu plus noblement pour une cause plus belle. Et je suis sûr que ceux de vos compatriotes de Québec qui sont venus à la rescousse se rejouissent de voir que la France et l'Angleterre unissent leurs drapeaux pour défendre la civilisation et la liberté.

J'ajoute que sur cette terre d'Afrique qui est actuellement un des enjeux de la partie, la situation est particulièrement attachante, et que notre rôle à nous éducateurs qui avons à former l'esprit des nationalités diverses qui s'y groupent, est particulièrement passionnant à cette heure décisive. C'est un poste d'honneur et un poste de combat.

Je suis sûr que vous aimerez notre France de 1914, vous qui avez eu, me disiez-vous, tant de plaisir à parcourir notre France de 1909, moins belle dans sa prospérité que celle d'aujourd'hui dans la lutte. Nous espérons tous fermement que les épreuves et les combats de l'heure présente, qui ne sont qu'au début encore, prépareront à nos enfants un avenir meilleur que notre passé. Nous étions les fils des vaincus de 1870. Ils seront les fils des vainqueurs de 1915, qui auront sauvé l'Europe de la barbare germanique.

Bien cordialement vôtre,

CH. AB DER HALDEN,

Lieutenant aux Zouaves.

P. S.—M. Goy, revenant en hâte du Japon, est au 103e régiment territorial à Vienne (Isère)—(15e Compagnie).

L'agriculture à l'école primaire

(Reproduit du "Journal d'Agriculture")

M. Jean-Charles Magnan, B. S. A., Agronome de district et professeur d'agriculture au collège de St-Casimir, Portneuf, a publié dernièrement une brochure aussi utile qu'intéressante pour promouvoir l'enseignement agricole dans nos écoles rurales.

L'œuvre est des plus louables.

Sous le titre "Enseignement des notions d'agriculture à l'école primaire", M. Magnan offre aux instituteurs et aux institutrices des conseils très pratiques sur le groupement des élèves en vue de l'enseignement agricole; il donne ensuite un plan de dix leçons très simples pour les élèves du cours élémentaire, pour les commençants; dans une troisième partie il montre la portée sociale de l'enseignement agricole dans les campagnes qu'on déserte; il compte sur les éducateurs pour "faire aimer l'agriculture à notre jeunesse rurale".

La quatrième partie de ce travail indique sa tâche à l'instituteur: 1° donner le goût de l'agriculture aux enfants; 2° donner aux enfants les "notions fondamentales" de l'agriculture; 3° "ruraliser" l'enseignement et tenir les enfants dans une atmosphère "terrienne". Un appendice fournit quelques devoirs d'exercices français, d'analyse, et d'arithmétique où domine précisément l'esprit agricole, si l'on peut parler ainsi.

C'est une brochure qui fera du bien à ceux qui la liront; un vrai patriotisme anime ces pages; elles renforcent beaucoup de connaissances pratiques; la vignette qui orne la première page représente le divin Sauveur; c'est un symbole; puisse le bon grain tomber en terre fertile, et la moisson blonde étaler bientôt ses opulentes richesses.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Congrès de Commissaires d'Écoles à St-Jérôme

ON DISCUTE PLUSIEURS QUESTIONS IMPORTANTES

(Reproduit du *Canada* du 15 décembre)

Le 10 décembre, les commissaires d'écoles du district de Terrebonne étaient convoqués en congrès, à St-Jérôme, par Monsieur J.-B. Primeau, inspecteur pour cette région. La réunion eut lieu dans l'après-midi dans la salle de représentations du Collège commercial. L'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, et Monsieur C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, furent les conférenciers. M. Bruchési, archevêque de Montréal, n'a pu être présent à ce congrès, de même qu'un grand nombre de prêtres du district, parce que ce jour-là même avait lieu à l'évêché de Montréal, une réception en l'honneur du cardinal Bégin. Toutefois, Monsieur le curé de Saint-Jérôme et plusieurs autres curés des paroisses environnantes assistèrent au congrès, de même que deux cents commissaires d'écoles venus de toutes les directions. Toutes les municipalités scolaires du comté de Deux-Montagnes et du comté de Terrebonne étaient représentées.

Monsieur J.-B. Primeau ouvrit le congrès en souhaitant la bienvenue aux distingués conférenciers, aux prêtres et aux commissaires d'écoles qui s'étaient rendus à son invitation. Il lut une dépêche de l'honorable M. Décarie, Secrétaire provincial, s'excusant de ne pouvoir assister au congrès.

Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique fit ensuite une conférence où il fit connaître et commenta la loi de l'Instruction publique et les règlements du Conseil de l'Instruction publique; il sut le faire dans un langage très littéraire, d'une manière claire, précise. Il fournit à son auditoire une foule de renseignements de la plus grande utilité; lui faisant voir quels étaient les droits et surtout les devoirs d'un bon commissaire d'écoles. Toutes les questions intéressant la maison d'école, la qualité de l'institutrice, l'amélioration de son salaire, la considération de sa compétence furent abordées par le Surintendant de l'Instruction publique qui fut religieusement écouté.

Après lui, Monsieur C.-J. Magnan fit une brillante conférence. Avec une éloquence persuasive et entraînante, il dit des choses éminemment utiles, et sut les traiter d'une manière remarquablement pratique. Avec esprit et vérité, il critiqua les défauts d'un mauvais commissaire

d'écoles, fit ressortir les qualités qu'ils doivent avoir de même que les devoirs qu'ils doivent accomplir, et les conséquences heureuses ou malheureuses qu'a nécessairement une bonne ou une mauvaise administration scolaire dans nos campagnes. Le champ des questions traitées par Monsieur Magnan était très vaste, mais il réussit à le parcourir en tous sens avec une compétence et une habileté qu'on ne rencontre pas tous les jours. Ses auditeurs restèrent suspendus à ses lèvres pendant toute l'heure qu'il parla sans s'apercevoir que le temps marchait.

Monsieur Magnan joint à ses connaissances réelles dans les questions d'Instruction publique le talent de les traiter avec éloquence et de les faire comprendre à ses auditeurs qui ne peuvent résister à la force de ses arguments et qui doivent nécessairement conclure qu'il a raison quand il leur demande d'améliorer les salaires des institutrices, de se soucier davantage de leur compétence pédagogique, de s'intéresser au meilleur aménagement des maisons d'écoles, etc.

Après la conférence de Monsieur Magnan, Monsieur J.-B. Primeau invita Monsieur le Curé de la Durantaye à dire quelques mots, ce que fit ce dernier avec tout l'à-propos dont il est coutumier.

Après lui, MM. Arthur Sauvé, député de Deux-Montagnes, et Jules-Edouard Prévost, membre du Conseil de l'Instruction publique, et président de la Commission scolaire de la ville de St-Jérôme, furent invités à prendre la parole. Monsieur Sauvé ne dit que quelques mots. Monsieur Prévost appuya avec énergie sur l'importance primordiale d'assurer une plus grande compétence à notre corps enseignant. Toutes les discussions que l'étude de l'Instruction publique fait naître dans notre province, a-t-il dit, doivent disparaître devant l'indiscutable importance d'assurer un meilleur recrutement de notre personnel enseignant pour les écoles primaires. Il n'est pas nécessaire pour cela de révolutionner quoi que ce soit; il suffit de prendre la loi telle qu'elle est, de l'observer dans son esprit et de rémunérer nos institutrices comme elles le méritent. Ne craignons pas d'exagérer dans ce sens. Le luxe qui a pénétré partout dans nos campagnes depuis quelques années au détriment même de bonnes vieilles coutumes qui tentent tous les jours à disparaître, ce luxe américain qui s'est infiltré partout dans nos mœurs n'a pas encore pénétré dans nos écoles primaires là pourtant où il serait précisément à sa place. Soyons luxueux pour la construction, l'aménagement, l'embellissement et l'entretien de nos écoles, dans le choix de nos instituteurs et de nos institutrices, dans le salaire que nous leur payons, et nous ferons une action véritablement patriotique; car, en fin de compte, l'avenir de la race canadienne-française est entre les mains des commissaires d'écoles, de ceux qui organisent l'Instruction publique dans nos campagnes. Admettant que les principes religieux, la moralité publique priment tout, je ne crains pas de dire qu'une nation ne vaut que d'après son Instruction publique, que l'Instruction publique se mesure à la valeur des écoles du pays, que ces écoles ne valent que ce que valent ses professeurs, et que la valeur de ces professeurs est en proportion du salaire qu'on leur paye. Le gouvernement contribue au relèvement du niveau de la compétence de notre corps enseignant en accordant des primes dont le but est d'accroître le salaire des institutrices et en multipliant les écoles normales. A ce propos M. Jules-Edouard Prévost exprime le vœu de voir bientôt une école normale se fonder à St-Jérôme. Les titres de cette ville à posséder une telle école sont évidents et ne peuvent être méconnus par le gouvernement.

M. Primeau termina le congrès en remerciant de nouveau les conférenciers et l'assistance.

Association des Institutrices catholiques de Québec

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1914

Présents: Le R. P. Chapelain, le R. P. A.-N. Th. Valiquet, O. M. I.; les inspecteurs P.-A. Roy, L.-A. Guay; les institutrices Mlles A. Dionne, présidente; M. Turcot, trésorière; P. Turcot, assistant-trésorière; M.-L. Pépin, secrétaire; M. Séguin, assis.-secrétaire. Conseillères: Mlles A. Vézina, M. Dussault, C. Pagé, M.-Lse Béland, Éva Pelletier et Ant. Martineau.

Après la prière d'usage, le procès-verbal de la dernière réunion fut lu et adopté, et ensuite il fut proposé par Mlle M. Dussault, des Écureuils, secondée par Mlle C. Pagé et résolu: "l'As-

sociation offre ses cordiales sympathies à Mlle O. Ferland, institutrice de St-Sauveur, dans l'épreuve où elle se trouve à la suite de l'incompréhensible déplacement qu'elle a subi de la part du Bureau des Commissaires de la municipalité de Québec.(1)

"2° Toutes les institutrices reconnaissent et MM. les Commissaires devraient le reconnaître, que Mlle Ferland, tout en dirigeant sa classe avec un succès remarquable, a projeté sur le corps enseignant un éclat nouveau par ses écrits hautement appréciés du public.

"3° L'Association exprime les vœux suivants: A. Que l'injustice dont Mlle Ferland est la victime soit réparée aussitôt que possible.

B. Que certains Commissaires daignent penser que l'autorité et la force dont ils sont revêtus ne les dispensent pas d'un certain respect et d'une certaine sympathie pour des personnes qui se dévouent plus que bien d'autres pour le bien de l'enfance.

C. Prière est faite à MM. les Commissaires d'écoles de bien vouloir laisser à leur poste les institutrices compétentes qui donnent entière satisfaction aux parents des élèves.

"4° Que copie de ces propositions soit adressée à MM. les Commissaires, à Mlle Ferland, à l'"Enseignement Primaire" et à l'"Action Sociale".

Les commissions scolaires de Lévis et des Écureuils pourraient servir de modèles à beaucoup d'autres: Mlle Dussault dirige l'école modèle des Écureuils depuis plus de vingt ans; Mlle Pagé, l'école élémentaire depuis plus de vingt ans. A Lévis, Mlle M. Turcot enseigne depuis plus de vingt ans, et sa sœur dirige la même école depuis dix-huit ans. Mlle Mathilda Turcotte tient un collège commercial depuis quelques années, et chaque année plusieurs de ses élèves obtiennent leurs diplômes avec distinction, y compris celui de sténographie, et se placent avantageusement dans des bureaux. Je cite les Milles Turcot parce que je les connais, mais un bon nombre d'autres sont dans le même cas.

A cette réunion, il fut arrêté qu'une retraite fermée aura lieu l'été prochain: la pension est d'environ \$1.00 par jour, que celles qui désirent se procurer cette satisfaction-là mettent de côté quelques économies, et elles seront contentes de goûter ces jours de bonheur, qui seront pour elles un puissant encouragement dans leur tâche si ingrate de l'enseignement.

L'Association a payé au R. P. chapelain deux messes privilégiées aux intentions de N. T. St-Père le Pape, pour obtenir la paix.

La prochaine réunion aura lieu le lundi de Pâques.

Les élections ont donné le résultat suivant:

Présidente, Mlle A. Dionne, de Lorette, réélue.

Vice-présidente, Mlle E. Trumble, de Québec, réélue.

Trésorière, Mlle M. Turcotte, de Lévis, réélue.

Assist.-trésorière, Mlle P. Turcotte, de Lévis, réélue.

Secrétaire, Mlle M.-Lse Pepin, de Québec, réélue.

Assist.-trésorière, Mlle M.-Lse Bédard, de St-Sauveur.

Conseillers: Mlle A. Vézina, Cap St-Ignace; Milles M. Dussault et C. Pagé, Les Écureuils; Milles A. Pelletier et Éva Pelletier; Lévis, Milles R. Parent et L. Parent, Beauport; Mlle Martineau, St-David; Mlle A. Boulet, St-Louis de Courville; Mlle O. Rousseau, Ancienne-Lorette; Mlle L. Morin, St-Sauveur, Mlle M.-Lse Lachance, Québec.

Il fut voté à l'unanimité de sincères remerciements au R. P. A. Valiquet, O. M. I., chapelain de l'Association, et à MM. les inspecteurs P.-A. Roy et L.-A. Guay, ses fondateurs, pour leur dévouement à la cause des institutrices. Sans l'Association des institutrices, les primes d'années d'enseignement n'auraient pas été obtenues, l'augmentation des petites pensions non plus.

L'Association compte environ 200 membres, mais elle pourrait augmenter considérablement. Il suffit, pour en faire partie, de payer la légère contribution de 25 centins par an. Mlle M. Turcot,

(1) Mlle Ferland a poursuivi la commission scolaire de Québec pour lui avoir refusé de diriger la classe qu'on lui avait confiée l'année précédente. La commission scolaire, qui n'avait pas notifiée Mlle Ferland avant le 1er mai, a perdu son procès. L'honorable juge Lemieux présidait le tribunal.

trésorière, 9, rue St-Onésime, Lévis, recevra toute contribution avec grand plaisir: on peut aussi l'envoyer à la secrétaire, rue des Stigmates, 142, Québec.

L'Association a eu l'honneur de recevoir la carte de Son Éminence le cardinal Bégin, en retour de ses respectueuses félicitations à l'occasion de son élévation au cardinalat. L'Association se réjouit aussi grandement de l'heureux retour de Son Éminence après son long et périlleux voyage. Elle ose toujours compter sur l'appui et l'encouragement de Son Éminence qui a toujours été d'une sollicitude vraiment paternelle à l'égard des institutrices soit religieuses, soit séculières, qui remplissent bien leur devoir.

La prochaine réunion aura lieu le lundi de Pâques.

M.-LSE. PEPIN,
Secrétaire

Association des Institutrices catholiques de Montréal

L'Assemblée générale de l'Association des Institutrices Catholiques, section de Montréal, aura lieu le vendredi, 22 janvier, 1915, à l'Académie Marchand, 161 Berri. Les séances sont fixées à 10 heures a. m. et à 2 heures p. m.

THÉRÈSE MOQUIN, Secrétaire.
725 Avenue Delorimier.

DOCUMENTS OFFICIELS

Ecoles normales catholiques de Québec

Liste des diplômes accordés en 1914

ÉCOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES

Cours élémentaire.—Mlles Louise Laurier, Marie-Thérèse Abran, Dorilla Bournival, Odéla Vézina, Rosa Rocheleau, Alice Gauthier, Marie-Rose Héon, Albina Pâquet, Lucina Lafleur, Maxilia Reicard, Rose Abran, Hénédine Massicotte, Alma Godin;

Avec distinction.—Léopoldine Brousseau, Eva St-Armand, Eva Mailliot, Maria Béland, Emma Veillet, Eva Leblanc, Agnès Paquin, Anthilia Saucier, Marie-Rose Cantin, Adrienne Peltier, Marie Rheault, Marie-Thérèse Rousseau. (25).

Cours intermédiaire.—Mlles Albertine St-Pierre, Cécile Désilets, Alice Champagne, Antoinette Milot, Marie-Anne Marin, Angéline Baril, Annie Pronovost, Alma Massicotte, Cécile Nobert, Jeanne Duplessis, Marie-Louise Gagnon, Doria Veillet, Ernestine Auger;

Avec distinction.—Adrienne Déry, Marie-Anne Girard, Marie-Ange La Haye, Blanche Dupont, Antoinette Paris, Emilie-Anne St-Cyr, Gabrielle Carignan, Yvonne Beauquier, Jeannette Marchand, Léontine Labissonnière, Marie-Flore Gendron. (24).

Cours supérieur.—Mlles Marthe Lesage, Maria Lefebvre;

Avec distinction.—Stella Baril, Alice L'Heureux, Adrienne Mayrand;

Avec grande distinction.—Béatrice Beauchemin. (6).

Commission administrative

DU FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Séance du 4 décembre 1913.

PRÉSENTS: L'honorable P. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, président de la commission;

MM. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Québec; J.-N. Perrault, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Montréal; H.-M. Cockfield et M.-C. Hopkins, de la cité de Montréal, délégués de l'association provinciale des instituteurs protestants.

Le procès-verbal de la dernière session, tenue à Montréal, le 30 août 1913 est lu et adopté.
Le secrétaire soumet son rapport annuel:

Québec, 4 décembre, 1913.

Monsieur le surintendant,
Messieurs les membres de la Commission
Administrative du fonds de pension des
Fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous transmettre le rapport suivant:

Depuis le 1er novembre 1912, les pensionnaires ci-après nommés ont repris l'enseignement:

Mme Joseph Beauregard	52 ans
M. Thomas-Joseph Courtney	57 "
Mme Paul Delaunais	52 "
Mlle Marie-Amanda Desroches	50 "
Mlle Mathilde Dumais	48 "
Mlle Angéline-Arthémise Dion	55 "
M. Cyprien Dupuis	56 "
Mme Vve Geo. Faucher	56 "
Mlle Philomène Gaudreau	41 "
Mlle Joséphine Laliberté	51 "
Mme Magloire Lalime	61 "
Mlle Ernestine Lecomte	40 "
Mlle Marie-Louise Mercier	54 "
Mlle Exilda Pagé	51 "
Mlle Delvina Paradis	56 "
Mlle Marie-Léila Phaneuf	44 "
Mlle Marie-Louise Richard	46 "
Mme Dr. E. Sabourin	64 "
Mlle M.-Olivine Tardif	57 "

Les pensionnaires suivants sont décédés:

1. Vve P.-F. Béland	ans	\$ 267.00
2. Déméris Bérubé	65	75.00

3. Vve Louis Champagne.....	72.....	75.00
4. Pierre Etu.....	74.....	66.90
5. Wm. Fahey.....	70.....	626.04
6. Mme Z. Fortier.....	71.....	109.17
7. Vve Achille Lévesque.....	66.....	75.00
8. Marie Pion.....	62.....	75.00
9. Emmanuel Asselin.....	79.....	112.27
10. Julie Augé.....	71.....	90.00
11. Zéphirin Bergeron.....	71.....	151.26
12. Mathilde Boucher.....	61.....	75.00
13. Vve Abraham Dalaire.....	58.....	151.08
14. Vve François Desormeaux.....	64.....	75.00
15. Mme Norbert Dubois.....	80.....	114.18
16. Vve Hubert Ducharme.....	79.....	75.00
17. Philomène Lavoie.....	65.....	75.00
18. Mme Napoléon Millotte.....	70.....	75.00
19. Mme Philippe Paris.....	63.....	75.00
20. Mme Alfred Poitras.....	73.....	75.00
21. Lauda Pressé.....	41.....	75.00
22. Mme Wm Henry Rosevear.....	56.....	636.50
23. J.-S. Teasdale.....	58.....	446.30

\$ 3,670.70

Moyenne de l'âge, 66 ans; moyenne de la pension, \$159.59.

Les pensionnaires suivants, résidant à l'étranger, n'ont pas encore transmis la déclaration qu'ils sont tenus de produire pour avoir droit à leur pension:

Mlle Céline Charbonneau.....	65 ans.
Vve Eulalie Caron-Deblois.....	53 "
Mlle Adèle Hudon.....	60 "
Vve Joseph Labelle.....	71 "
Mlle Elisabeth MacDonald.....	67 "
M. James-Arthur Mackay.....	60 "
Vve James McGregor.....	57 "
Mlle Elma-J. Merry.....	62 "

Pensionnaires âgés de moins de 56 ans qui n'ont pas encore produit un certificat de médecin

Mlle Rose-Alma Bédard.....	44 ans.
Mlle Georgiana Boucher.....	54 "
Mlle Philomène Chabot.....	55 "
M. Edmond Delormes.....	49 "
Mlle Georgiana Forest.....	47 "
Mlle Marie-Laure Gravel.....	52 "
Mlle Adélaïde Lavoie.....	55 "
M. Armand Lockquell.....	54 "
Mme Thomas McCarthy.....	43 "
Mlle Mathilde F. Peyton.....	53 "
Mlle Marie-Aristide Richard.....	43 "
Mlle Iola-J. Shuffelt.....	46 "
Mlle Lumina Therrien.....	45 "
Mlle Paméla Turcotte.....	45

Nous n'avons pas encore reçu de rapport des inspecteurs d'écoles sur un bon nombre de pensionnaires, soit parce que certains inspecteurs n'ont pas terminé leur visite, soit par suite de l'absence de certains de ces pensionnaires lors de la visite de l'inspecteur.

Je recommande que la pension soit servie à tous les pensionnaires qui ont en leur faveur le rapport de l'inspecteur d'écoles de leur district; à ceux qui demeurant à l'étranger ont transmis la déclaration requise, ainsi qu'à ceux qui ont produit un certificat de médecin.

M. le Dr Boucher qui avait été chargé de faire l'examen médical de M. Meloche nous a transmis son rapport que nous n'avons pas jugé favorable, et nous avons informé M. Meloche que le paiement de sa pension serait suspendu.

Nous avons trouvé favorables les certificats produits par les pensionnaires que votre commission avait décidé, lors de sa dernière session annuelle, de soumettre à un nouvel examen médical, et la pension leur a été payée.

Les pensionnaires à qui la pension avait été accordée sous la condition qu'ils complètent leur état de service, ont reçu cette pension, à l'exception de Mme André Lapière, dont la demande sera soumise à votre considération au cours de cette séance.

Le cas de Mlle Kehoe est encore pendant.

La pension a été payée à tous les pensionnaires qui n'avaient pas encore produit le certificat de leur médecin lors de votre dernière session, sur production de certificats que nous avons trouvés satisfaisants, ainsi qu'aux pensionnaires non visités sur le compte desquels nous avons reçu des rapports spéciaux des inspecteurs d'écoles.

L'honorable procureur général ne nous a pas encore fait connaître son opinion sur les questions que vous nous aviez chargés de lui soumettre.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

AVILA DE BELLEVAL,

Secrétaire.

Le rapport est adopté.

M. Cockfield propose, et il est résolu: Qu'instruction soit donnée au secrétaire de la commission d'informer les pensionnaires qui n'ont pas été vus par l'inspecteur d'écoles de leur district qu'ils doivent produire un rapport de ce dernier pour recevoir leur pension, et de demander aux inspecteurs d'avoir à visiter ces pensionnaires et de faire rapport le plus tôt possible.

La commission prenant en considération les nouvelles demandes de pension et tous les documents à leur appui, après avoir étudié chaque cas en particulier, règle et ordonne ce qui suit:

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant vingt ans de service et plus, âgés d'au moins 56 ans révolus, ont droit à une pension:

Mlle Joséphine Mercier; Mme Paul-O. St-Mars dit Viau; M. Wm.-Henry Baker; Mme F.-X. Blais; Mme Lussier; Mme R. MacLeod; Mlle Marie-Ombéline Prémont; Mme Ludger Senneville; M. André Lapière; Mme Mary-A. de Champlain; Mlle Martha Grafton; Mme André Lapière; Mlle Marie Giguère; Mme M.-L. Marquis; Mlle Odile Massé; Mme John McQueen; M. J.-O.-C. Dostaler; Mlle Marie-Célinie Quintal; Mlle Isabella-J. McBratney; Mlle Joséphine Proulx; Mme Henri Labossière; M. Henry Howard Curtis; M. Chs.-A. Lefèvre; M. A.-P. Gélinas.

Les fonctionnaires suivant, âgés de plus de 56 ans, auront aussi droit à leur pension, s'ils établissent qu'ils ont enseigné vingt ans et paient la retenue sur le salaire qu'il ont reçu: Mme Enos McMullen; Mlle Annie Eliza Matthew; Mme Vve Napoléon Bergeron.

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant enseigné au moins vingt ans et établi qu'ils sont incapables d'enseigner à cause de maladie, ont droit à leur pension.

Mlle Malvina Normandin; Mme David Duplessis; Mlle Euphrasie Allaire; Mlle Philomène Dutil; Mlle Fédora Bordeleau; Mlle Adèle Dumas; Mme L.-A. Walker-Sprague; Mlle Esther

Mountain; Mlle Mélanie Cormier; Mlle Florestine Dumouchel; M. J.-H. Gervais; Mme Hilaire Guérin; Mlle Régina Cartier; Mlle Julie Bevin; Mme Michel Ouellet; Mme Napoléon Dussault; M. Louis-Edmond Warren; Mlle Wilhelmine Turgeon; Mlle Louise-Léocadie Roquette; Mme Richard Hatley Killaly; Mlle Alma Généreux; Mlle Eugénie St-Laurent.

Les fonctionnaires suivants ont produit un certificat de leur médecin attestant qu'ils sont complètement incapables d'enseigner, mais n'auront droit à leur pension que s'ils établissent qu'ils ont enseigné au moins vingt ans:

Mme J.-B. Dénommé; Mlle Jessie-E. Chisholm; Mme Joseph Ouellet; Mlle Edith Pelletier; Mlle Flora-Winnifred Dowd; Mme Frédéric Lecours; Mlle Virginie Bédard; Mlle Lina Ledoux.

Les demandes de M. J.-Alexandre Brisebois et de Mlle Hermédie Dionne, fonctionnaires âgés de cinquante ans et qui ont quitté le service, sont accordées, mais leur pension ne commencera à courir que du jour où ils auront atteint l'âge de 56 ans révolus.

Les fonctionnaires suivants devront subir un nouvel examen médical:

Mlle Joséphine Mathieu; Mlle Mary-A. Cohoon.

Mlles Dora Messier et Bernadette Turcotte n'ont pas droit à une pension, mais au remboursement de leurs retenues.

Mlle Messier devra toutefois subir un nouvel examen médical.

Sont refusées les demandes de pensions de Mme Augustin Morin, de Mlle Joséphine Rhéaume et de Mlle Marie-Anne Ouellet et de Mlle Marie-Camille Beaudoin.

Sont accordées les demandes de remboursement de retenues soumises par:

Mlle Dorilda Boucher; Mme Athanase Marier; Mlle Adéline Dupont; Mlle Marie-Marguerite Banville; Mlle Bernadette Marceau; Mlle Catherine Terrill; Mlle Edith-L. Strong; Mlle Joséphine Rouleau; Mlle Célanire Grenier; Mlle Eugénie Chénard; Mlle Azilda Richard; Mme Lauréat Paradis.

Celle de Mme Victor Langlois est refusée.

Un permis de résider à l'étranger est accordé pour un an à Mlle Agnès Syminton, pensionnaire âgée de 49 ans.

Les nouveaux certificats de médecin produits par Mlles Zénaïde Creteau, Rosine Monast, et Florida Boudreau ayant été examinés et jugés satisfaisants, la commission leur accorde leur pension.

Mme Geo. Dryden aura droit à sa pension si elle prouve qu'elle a enseigné vingt ans, ou au remboursement de ses retenues si elle a enseigné au moins dix ans.

M. Ahern propose, secondé par M. Perrault, et il est résolu:

Que le surintendant de l'Instruction publique soit autorisé à soumettre au comité catholique et au comité protestant du conseil de l'Instruction publique le projet d'amendement qui suit à l'article 3021 des S. R. P. Q., 1909:

Art. 3021.—Toutes les pensions sont payées semi-annuellement; mais si le fonctionnaire meurt sans laisser une veuve ayant qualité pour en obtenir une, la ou les personnes désignées par lui dans une déclaration qu'il aura transmise avant son décès au surintendant de l'Instruction publique, ou, à défaut de telle déclaration, ses héritiers légaux ont droit de la recevoir pour le semestre courant:

Le salaire annuel du secrétaire de la commission est fixé à \$500.00.

Et le président clôt la session.

Le Président,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

Le Secrétaire,

AVILA DE BELLEVAL.

METHODOLOGIE

LA RÉDACTION À LA PETITE ÉCOLE

Le maître ne montrera les trois images que successivement afin que l'attention des élèves ne voltige pas de l'une à l'autre, mais s'arrête à celle qui fait l'objet des questions qu'on leur adresse. On les aide à trouver ce que représente l'image par des questions suggestives.

Le maître peut commencer ainsi :

MAÎTRE.—Voyez, mes enfants, cette image est très simple, mais, si vous la regardez attentivement, vous allez voir comme elle va vous dire bien des choses. Mes questions vont vous aider à entendre ce que dit l'image. Jules, que voyez-vous ?

Jules.—Je vois un homme assis au pied d'un arbre. Il fume un cigare en lisant un grand papier qu'il tient devant lui comme un journal.

Maître.—Oui, voilà une bonne réponse. . . . Paul, voyez-vous encore autre chose ?

Paul.—Oui, M.; en avant de l'homme, il y a une grosse bête qui est dans l'eau et qui sort la tête.

Maître.—Et savez-vous le nom de cette grosse bête ?

Paul.—Non, monsieur.

Maître.—Y a-t-il quelqu'un qui le sait ? Vous, Alfred ?

Alfred.—M., c'est un *corcodile*.

Maître.—Non, pas un *corcodile*, mais un *crocodile*. Pensez-vous que c'est une bête dangereuse ?

Alfred.—(hésitant) Oui, monsieur.

Maître.—Vous avez déjà vu des petits lézards gris, courir au soleil, sur les rochers ?

Alfred.—Oui, monsieur.

Maître.—Eh bien ! figurez-vous un lézard de 10, 12 ou même 15 pieds de long et vous aurez l'idée d'un crocodile. Cet animal est très agile dans l'eau ; mais sur terre il marche lourdement sur ses quatre pattes très courtes.

Y a-t-il quelque chose dans l'image qui puisse vous faire comprendre où se passe la scène ? Vous Philippe ?

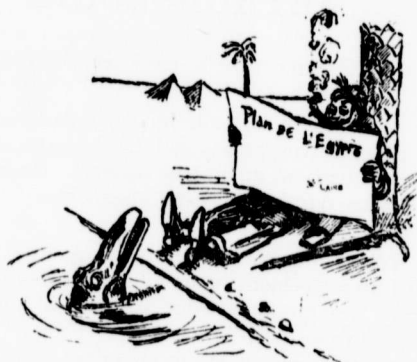
Philippe.—Oui, M.; il y a deux *choses pointues* au loin, et puis les arbres ne sont pas comme par ici.

Maître.—Et qu'est-ce que c'est que ces *choses pointues*, et comment appelez-vous ces arbres *qui ne sont pas comme par ici* ? Vous ne savez pas ? Paul va nous le dire ?

Paul.—Monsieur, les arbres sont des palmiers ; on le voit en regardant le bouquet de feuilles dans celui qui est loin, et l'écorce de celui qui est proche et contre lequel l'homme est adossé.

Maître.—Et les *choses pointues* ?

(1)



(2)



(3)



Paul.—Ce sont les pyramides, énormes constructions de pierre, carrées à la base et qui vont en diminuant de largeur à mesure qu'elles s'élèvent.

Maître.—Alors tout cela doit vous indiquer où se passe la scène ?

Paul.—Oui, M., c'est en Egypte, le long du rivage du Nil.

Maître.—Et alors l'homme qui est là au pied du palmier est un Egyptien ?

Alfred.—Non, monsieur.

Maître.—Comment le savez-vous ?

Alfred.—Monsieur, j'ai vu des images, et les Egyptiens n'étaient pas habillés comme nous ; et puis, on voit que cet homme est en voyage ; il y a un parapluie, une lorgnette, à terre auprès de lui ; il étudie un plan de l'Egypte.

Maître.—Très bien, Alfred, très bien. Mais ce voyageur ne voit-il pas qu'il est en danger d'être dévoré par le crocodile.

Alfred.—Non, M. ; le plan qu'il étudie, l'empêche de s'en apercevoir.

Maître.—(Montrant l'image N° 2). Voici une autre image représentant les choses plus avancées. Pensez-vous réellement que le voyageur était en danger ?

Philippe.—M., le crocodile ouvrant sa grande gueule a saisi l'homme par les pieds et l'entraîne à l'eau pour le dévorer.

Maître.—Oui, l'animal est assez fort dans l'eau, qu'en donnant des coups de son énorme queue pour nager à reculons, il peut entraîner dans l'eau même un cheval ou un bœuf qu'il aurait saisi par le museau au moment où il seraient venus pour boire. Notre pauvre voyageur est donc perdu ! mais attendez (montrant l'image N° 3). Que voyez-vous à présent ? (Les élèves regardent un instant d'un air curieux et partent à rire.)

Jules.—Monsieur, si le voyageur avait eu des bottines lacées, il était perdu ! Mais comme il avait des bottines à élastiques, il a retiré vivement ses pieds et a laissé ses deux chaussures au crocodile.

Maître.—Et où est l'homme.

Jules.—Il se sauve en courant, on ne lui voit plus qu'un pied déchaussé et levé assez haut pour faire comprendre que l'homme court fort.

Maître.—Et que reste-t-il au pied de l'arbre ?

Jules.—Son parapluie, sa lorgnette et son cigare non éteint dont la fumée monte devant le museau du crocodile désappointé.

Maître.—Vous venez de lire avec moi une histoire en trois tableaux et vous l'avez, je suis certain, si bien comprise que vous pourriez la raconter à quelqu'un de vos amis. N'est-ce pas vrai ?

Les élèves.—Oui, monsieur.

Maître.—Eh bien ! je vais vous donner un petit canevas que vous prendrez par écrit ; et pour devoir de rédaction vous écrirez à l'un de vos amis une lettre dans laquelle vous lui raconterez cette histoire.

CANEVAS.—Début de la lettre, puis récit : M. Nickner entreprend le tour de l'Afrique—commence par l'Egypte—le long du Nil—repos, où et comment ?—ennemi dangereux—attaque imprévue—péril très grand—pas de résistance possible—ce qui sauve M. Nickner—désappointement de l'ennemi.—Réflexion et conclusion de la lettre.

St-X. janvier 1915.

Mon cher Emile,

J'ai résolu aujourd'hui de te raconter une intéressante histoire qui nous a beaucoup amusés en classe l'autre jour et que nous avons eu à raconter comme devoir de rédaction.

"Monsieur Nickner avait entrepris un voyage autour de l'Afrique et il commençait par visiter l'Égypte. Un jour qu'il s'était aventuré le long du Nil, la chaleur, la fatigue, un beau palmier offrant un frais ombrage près du fleuve, tout l'invitait à se reposer un instant. Il s'assied donc à l'ombre sur le sable fin, tire un cigare qu'il allume, s'adosse au tronc du palmier et ouvre devant lui un large plan de l'Égypte. Il a en réalité devant lui tout ce qu'il voit sur son plan: le grand fleuve, le sable sans limites, les palmiers peu nombreux et, à l'horizon, les fameuses pyramides construites du temps des Pharaons. Mais pendant qu'il goûte les charmes du repos, un ennemi terrible le menace et son plan, étendu entre lui et le danger, ne lui permet pas même d'y penser. Un énorme crocodile avait sorti la tête de l'eau, et grimpant à moitié sur le bord, il saisit brusquement et ensemble les deux pieds joints du malheureux, les tenant par le talon et la pointe dans son épouvantable gueule et entraînant peu à peu son infortunée victime. vers la profondeur du fleuve pour le dévorer. Le malheureux voyageur résiste de toutes ses forces, mais ses mains ne saisissent que le sable mouvant, et le monstre donne de vigoureux coups de queue et nage à reculons. Le pauvre voyageur était perdu, s'il avait eu des bottines lacées; mais heureusement il était chaussé de bottines à élastiques: d'un effort désespéré, il sort à la fois ses deux pieds de leur prison, se relève d'un saut et s'enfuit abandonnant ses bottines au crocodile désappointé.

Quand tu voyageras en Égypte, je te conseille de voyager en bottes ou en bottines à élastiques.

Mon histoire n'est-elle pas jolie comme je te le disais en commençant? J'espère que tu ne manqueras pas d'y répondre en m'en racontant une à ton tour.

Ton ami toujours bien sincère,

JEAN-BAPTISTE.

Il est évident que les travaux des élèves ne seront pas exactement semblables à ce qui précède. Le degré d'avancement, les connaissances, le talent naturel, etc., seront autant de causes qui mettront de la diversité dans la lettre. Mais tous pourront faire quelque chose d'intéressant, s'ils ont bien compris la leçon sous forme de conversation.

Quelques-uns n'auront peut-être que le mérite de l'effort fait; mais c'est justement là le plus important.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

What kind of picture is it? It is an advertising picture.

What is it meant to advertise. It is meant to advertise Cream of Wheat.

What is Cream of Wheat? Cream of Wheat is wheat prepared in such a way that it may be made into a delicious, nourishing porridge.

At what meal do people eat Cream of Wheat? People eat Cream of Wheat at breakfast.

At what meal is Cream of Wheat eaten? It is eaten at breakfast.

May it not be eaten at other meals? It may be eaten at other meals; there is no law to forbid its being eaten at dinner and supper; the people who make it, and who by ingenious advertising keep it so persistently before the public, would be delighted if a law were passed obliging all loyal citizens to eat Cream of Wheat at each meal on week days and twice at each meal on Sundays.

Why is it generally eaten at breakfast? It is eaten at breakfast because it is a breakfast food.

Do you know of any other breakfast foods? Yes I know of several other breakfast foods.

Is which the oldest of the breakfast foods, Oat-meal porridge.

What is oat-meal porridge. It is porridge made from ground oats.

Is it good food? Yes, I think it is nourishing wholesome food.

How many persons are there in the picture? There are two persons in the picture.

Who are they? They are a man and a boy.

What is the man's color. It is black.

If the man's color is black what is he? He is a negro.

Is he young? No, he is not young.

Is he old? Yes, I think he is pretty old.

On his head what has he? He has a hat on his head.

Is it an old hat or a new one?

It is an old one.

Is it a hard hat or a soft one? It is a soft one.

Of what is it made? It is made of felt.

What has he on his face? On his face he has whiskers?

His whiskers are what color? I think they are white.

In his hands what has he? He has a pipe in his hands.

What is doing with the pipe? He is lighting it.

Why is he lighting the pipe? He is lighting it because he is going to smoke.

What does he smoke? He smokes tobacco.

Where does he put the tobacco? He puts it in the bowl of the pipe.



How does he smoke? He puts the stem of the pipe in his mouth, applies a lighted match to the tobacco in the bowl, draws in his breath and with it the smoke from the burning tobacco in the bowl, opens his mouth slightly, expels the smoke, and repeats the operation until all the tobacco in the bowl has been consumed or burned.

Why does he smoke? He smokes because he acquired the habit of smoking when he was young, and like all bad habits he finds it difficult to give it up.

Is smoking good for any one? Yes, it is very good for the man who sells, pipes, tobacco and cigars.

Do you think the old negro is smoking to please the tobacconist? No, I think he is smoking to please himself.

Is smoking good for boys? No it is neither good for boys nor men.

Where is the negro standing? He is standing between the handles of a wheelbarrow.

Is he facing the wheel or is his back turned to it? His back is turned to it.

Before starting to light his pipe where were his hands? Before starting to light his pipe his hands were one on each handle of the wheelbarrow.

What was he doing. He was drawing the wheelbarrow after him.

The body of the wheelbarrow is what? The body of the wheelbarrow is an empty packing-case.

How do you know that the body of the wheelbarrow is an empty packing-case? I know that it is an empty packing-case because the name of what it contained is stencilled in big capitals on the side turned to me.

What does stencilled mean? It means formed or printed with a stencil.

What is a stencil? A stencil is a thin piece of metal, leather, or other material, which has a pattern, or letters cut through it and which is laid flat on a surface and brushed over with paint, ink, or some other coloring substance so as to reproduce the pattern or letters on the surface below.

What words were cut out of the stencil used to mark the side of the packing-case shown in the picture? They were CREAM OF WHEAT.

Is the packing case the same height all around? No, it is not the same height all around.

What part is higher than the rest. The end nearest the wheel is higher than the sides and the end nearest the front of the wheelbarrow.

How does it happen that one part of the packing-case is higher than the rest? It happens that one part of the packing-case is higher than the rest because a part of the sides and of one end were cut away.

Why was this done, do you suppose? I suppose it was done to give it the appearance of the body of a carriage.

What would you call the highest part of the packing-case? I would call it the back.

What is there in the packing-case? In the packing-case there is a small boy.

Is he sitting or standing? He is sitting.

Describe his position. He is sitting with his back to the back of the case and his face towards the negro's back.

On his head what has he? He has a hat on his head.

What is the color of his hat? It is white or light gray.

Around his hat what is there? There is a hat-band round his hat.

What is the color of the hat-band which is around his hat? It is black.

Is his hat soft or hard? It is soft.

How are the back and sides of the hat turned? They are turned down.

How is the front of the hat turned? It is turned up.

Of what is the hat made? It is made of felt, I think.

Describe the hat on the boy's head and say how he is wearing it.

On the boy's head there is a soft, white, or light gray felt hat with a black-band. The back and sides of the hat are turned down while the front is turned up off the boy's forehead.

Over the negro's shoulders and passing under his arms from front to back what do you see? Over the negro's shoulders and passing under his arms from front to back I see a rope.

Are the ends of the rope loose or tied together? They are not loose, they are tied together.

Where is the knot by which they are fastened together? It is in the boy's right hand.

What does the rope represent? It represents reins.

What does the negro represent? He evidently represents a horse.

What is he supposed to be doing? He is supposed to be drawing the boy's carriage.

Does the negro make a good horse? No he does not make a good horse.

Why do you say he does not make a good horse? I say he does not make a good horse because no respectable horse would stop by the roadside to light his pipe.

What has the boy in his left hand? In his left hand he has a whip.

Is his left hand raised or lowered? It is raised.

What is he going to do? He is going to give his black horse a cut with the whip.

What is saying as he applies to whip. I imagine he is saying get up old horse, get up, get up.

Does the boy appear happy? Yes he seems very happy.

What makes you say that he seems very happy? I say that he seems very happy because on his face there is a joyous smile.

MA PRÉPARATION DE CLASSE

ESQUISSES DE LEÇONS (*Cours élémentaire, 1er degré.*)

HISTOIRE DU CANADA (*Domination française.*)

DÉVOUEMENT DE DOLLARD

Au printemps de 1660, la Nouvelle-France se trouvait presque épuisée; et les Iroquois, enhardis par le massacre des Hurons et plusieurs victoires sur les Français, menaçaient de détruire la colonie.



MORT GLORIEUSE DE
DOLLARD

Un jeune militaire de vingt-cinq ans, nommé Dollard, résolu de sacrifier sa vie pour sauver sa patrie. Il se mit à la tête de seize autres braves; puis s'étant confessé et ayant communiqué dans l'église de Montréal, appelée alors Ville-Marie, ils jurèrent de mourir plutôt que de reculer devant l'ennemi.

Ils se rendirent au pied du Long-Sault, sur la rivière Ottawa. Là ils s'enfermèrent dans un petit fort et attendirent les Iroquois. Ces derniers arrivèrent bientôt en grand nombre. Pendant dix jours, Dollard et ses compagnons repoussèrent tous les assauts; mais écrasés par des forces bien supérieures aux leurs, ils ne purent résister à une dernière attaque et succombèrent glorieusement.

Les Iroquois furent si effrayés de la vigoureuse résistance que leur avaient opposée ces dix-sept braves qu'ils renoncèrent à attaquer Montréal.

La colonie était sauvée!

QUESTIONNAIRE.—Quelle était la situation de la Nouvelle-France au printemps de 1660? Qui menaçait de détruire la colonie?—Qui résolu de sacrifier sa vie pour sauver sa patrie?—Racontez le dévouement de Dollard.

LEÇON DE CHOSES

LE SANG

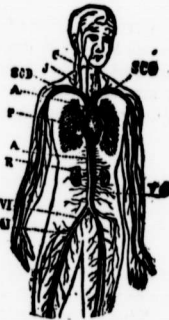
Si l'on se fait une blessure un peu forte, il en sort un liquide: c'est le *sang*. Très souvent il vous est arrivé, en jouant avec votre canif, de vous écorcher un doigt; le sang s'est immédiatement échappé de la coupure.

A quoi sert le sang?

Le sang sert à porter la nourriture dans toutes les parties du corps. Il faut donc que les aliments qui ont été digérés passent dans le sang pour qu'ils puissent nous nourrir. Mais comment le sang peut-il ainsi toujours se rendre dans toutes les parties du corps, et s'y renouveler?

En appuyant la main sur notre poitrine, un peu à gauche, nous sentons des battements: ce sont les battements du cœur. Eh bien! c'est le cœur qui est chargé d'envoyer le sang dans toutes les parties du corps par des conduits nommés **ARTÈRES**. Quand le sang part du cœur, il est rouge: mais une fois rendu dans toutes les parties du corps, il est épuisé et ne peut plus servir à nourrir. Il est alors ramené au cœur par d'autres conduits qu'on appelle les **VEINES**.

EXPLICATION DE LA GRAVURE: *Le Cœur.*

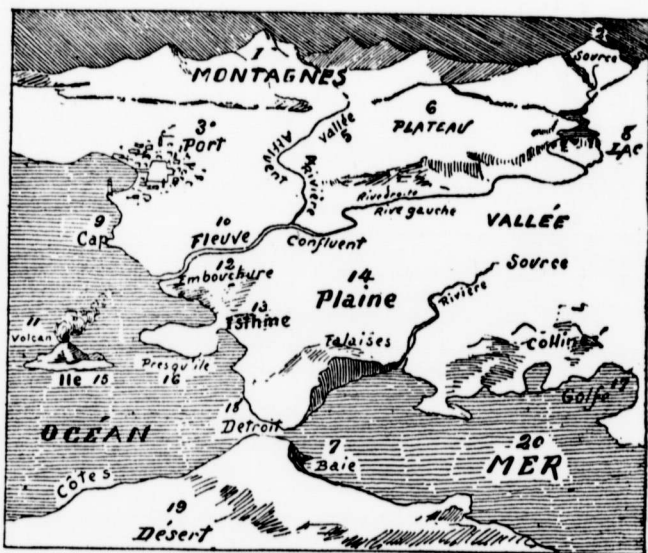


(Circulation du sang)

Le sang rouge venant du ventricule gauche du cœur *v g* arrive au bras par les artères A, A, A, A, d'où il revient à l'état de sang noir par les veines V, V, V, jusqu'à dans l'oreillette droite du cœur *od*.

GÉOGRAPHIE

TERMES GÉOGRAPHIQUES



Cette carte nous fait connaître les termes géographiques. Voici les principales dénominations de la terre et des eaux (cherchez les numéros sur la carte): 1, les montagnes; 2, une source; 3, un port de mer; 4, une rivière; 5, une vallée; 6, un plateau; 7, une baie; 8, un lac; 9, un cap; 10, un fleuve; 11, un volcan; 12, une embouchure; 13, un isthme; 14, une plaine; 15, une île; 16, une presqu'île; 17, un golfe; 18, un détroit; 19, un désert; 20, une mer.

Lecture Historique et Géographique

(AUTOUR DE LA GUERRE)

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les deux documents historiques que nous publions ci-dessous. Ils sont d'actualité et de nature à mieux faire comprendre les événements de l'heure présente.

LA BELGIQUE

DEUX MOTS D'HISTOIRE

Trois siècles avant l'ère chrétienne, des Barbares sortis de la Germanie, traversèrent le Rhin, chassèrent devant eux les Celtes, et vinrent occuper le territoire auquel on donne aujourd'hui le nom de Belgique.

Jules César s'empara de ce pays en l'an 51 avant Jésus-Christ; la domination romaine eut une durée de 450 ans.

La Belgique participa ensuite à l'invasion des Barbares au cinquième siècle, sous les Francs, qui portèrent sur le pavois, comme leur chef, dans les plaines du Limbourg, Pharamond, regardé comme le premier roi de la race mérovingienne.

La Belgique fut le centre et en quelque sorte le chef-lieu de la monarchie de Charlemagne.

Divers comtés furent établis dans ce pays, après ces temps de divisions, de luttes et d'invasions, et notamment ceux de Flandre, du Hainaut, de Namur, de Brabant, de Luxembourg et de Limbourg; plus tard, ces derniers furent érigés en duchés. La principauté de Liège, gouvernée par des évêques-souverains, a tenu également une place remarquable dans l'histoire belge au moyen âge. Les Liégeois conquirent, dès le XII^e siècle, des privilèges et des franchises dont aucun peuple ne jouissait.

Le comté de Flandre entra, en 1383, dans la maison des ducs de Bourgogne et échut, à la mort de Charles le Téméraire, avec presque toutes les provinces belges, à Marie de Bourgogne, sa fille unique, qui l'apporta dans la maison d'Autriche, par suite de son mariage avec l'archiduc Maximilien, fils de Frédéric III, empereur d'Autriche; ce comté fut conservé dans ce puissant empire pendant l'espace de 320 ans. La principauté épiscopale de Liège fut seule exceptée.

Par suite d'une autre alliance, la Belgique fut ensuite réunie aux possessions d'Espagne sous le sceptre de Charles-Quint, arrière petit-fils de Charles le Téméraire, et de son fils et successeur de Philippe II.

Après avoir tenu d'abord pour Philippe II, roi d'Espagne, petit fils de Louis XIV, ces provinces se déclarèrent en 1706, pour Charles d'Autriche qui, comme roi d'Espagne, est connu sous le nom de Charles III, et comme empereur d'Allemagne, sous celui de Charles VI.

Le 18 août 1789, les Liégeois, à l'exemple de la France, font une révolution et, le 12 mai 1793, à la suite d'une pétition des patriotes de Liège à la Convention, la principauté fut englobée dans la République française.

En 1795, les autres parties de la Belgique furent réunies à la France, par suite des traités de paix de Campo-Formio et de Lunéville, comme résultat des conquêtes de l'armée française.

La Belgique fit alors partie de la France jusqu'en 1814; elle fut réunie ensuite à la Hollande, à la suite du traité de Vienne, en 1815.

La bataille de Waterloo, en 1815, décida la chute de l'Empire français. Les puissances alliées se réunirent en un congrès à Vienne et constituèrent le royaume des Pays-Bas, qui fut composé de la Hollande, de la Belgique et des duchés de Limbourg et de Luxembourg.

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, l'un des princes les plus habiles de l'Europe, en fut nommé roi.

Mais ce souverain était protestant zélé, tandis que la majorité du peuple belge était catholique; séparés ainsi par leur religion, leur langue, leurs mœurs, froissés dans leurs sentiments nationaux, les Belges n'attendaient qu'une occasion favorable pour secouer le joug antipathique des Hollandais pour qui Guillaume manifestait une partielle préférence.

Tout à coup éclate en France la révolution de 1830, qui renversait les Bourbons de la branche aînée, imposée aux Français par les balonnettes étrangères: ce fut comme une étincelle qui alluma l'incendie en Belgique. (1)

(1) Il y aurait des réserves à faire ici, quant à l'avènement de Louis-Philippe.—L'E. P.

Cette liberté, après laquelle soupiraient, depuis 1815, les Belges frémissants, ils pouvaient enfin la saisir à l'exemple d'un peuple voisin qui venait de reconquérir glorieusement son indépendance. (*Cette dernière affirmation ne nous semble pas absolument exacte. L'E. P.*)

Ils se révoltent: le 26 août 1830, des troubles éclatent à Bruxelles; le prince d'Orange, qui résidait dans cette ville, cède la place à son frère Frédéric, chargé de comprimer des mouvements qui devenaient une révolution.

Le 23 septembre, des barricades étaient établies dans tout Bruxelles; les deux partis se battirent avec acharnement pendant quatre jours, et les Hollandais furent contraints de se retirer.

Les Belges l'emportèrent. Aussitôt un gouvernement provisoire fut établi, composé de MM. *Vanderlinden, d'Hoogvorst, Ch. Rogier, Félix de Mérode, Gendebien, S. Van de Weyer, Jolly, Vanderlinder, F. de Coppin, Nicolay*. Plus tard, cette composition fut modifiée et de *Potter* en fit partie.

Le 10 novembre, un congrès national se réunit à Bruxelles et, quelques jours après, proclama l'indépendance de la Belgique et sa séparation définitive d'avec la Hollande.

Un protocole émané des diplomates réunis à Londres, consacra l'œuvre du congrès en ce qui concernait la Belgique seulement, tous droits réservés du roi des Pays-Bas et de la Confédération germanique sur le grand-duché de Luxembourg.

Le roi de Hollande protesta; il comptait, en effet, sur l'appui de la Prusse; mais il fallut renoncer à cet espoir, la France ayant signifié qu'elle viendrait au secours des Belges si les Prussiens faisaient une démonstration et prenaient parti pour la Hollande.

Le roi de Hollande continua la lutte et ne céda, après la prise de la citadelle d'Anvers par les Français, qu'aux forces réunies de la France et de l'Angleterre.

La couronne de Belgique fut offerte, le 3 février 1831, au duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, roi des Français qui la refusa.

Entre temps, à dater du 24 février, la Belgique fut gouvernée par un régent, M. *Erasmus Surlet de Chokier*, qui a laissé d'excellents souvenirs.

La couronne alors fut acceptée par le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui fut proclamé roi des Belges le 4 juin 1831.

Un an après, le 9 août 1832, il épousait à Compiègne, la princesse Louise d'Orléans, fille aînée de Louis-Philippe.

Ainsi fut consolidée l'indépendance du peuple Belge.

Le roi des Pays-Bas n'adhéra au traité de Londres, du 15 novembre 1831, que cinq ans après.

La Belgique, depuis l'avènement de Léopold 1er est à la fois une nation et une grande famille libre, heureuse et digne de servir de modèle à bien des peuples.

Habile dans l'art de régner, et sachant conserver à son peuple une liberté sans licence, le prince triompha constamment des événements difficiles et notamment en 1848, quand la France, en ébullition, proclama la République.

Avec une franchise et une fermeté que célébreront à jamais l'histoire et la patrie reconnaissante, il sut résister au mouvement révolutionnaire étranger qui voulait entraîner la Belgique vers la République, qui au point de vue de sa prévoyante sagesse, était un danger.

Prêt à déposer sa couronne plutôt que de compromettre les destinées de la nation généreuse au bonheur de laquelle il avait voué sa vie, il rallia tous les partis par sa noble résistance et fit de la Belgique un des États les plus prospères et les plus enviés de toute l'Europe.

Léopold 1er mourut à Lacken, le 10 décembre 1865, après d'affreuses souffrances.

Le 17 décembre 1865, Léopold II fit son entrée par la rue de Lacken et, parcourant l'itinéraire que son père avait suivi, lors de son inauguration et du 25e anniversaire de son règne, il se rendit au palais de la Nation pour y prêter serment.

Il prononça un discours alors dont certains passages furent, et à juste titre, accueillis avec de vrais transports d'enthousiasme.

Il a bien tenu ses promesses; son règne a produit de grandes choses; l'industrie et le commerce ont pris un essor considérable; on a exécuté de vastes et importants travaux publics; on a réformé et nationalisé le droit dans beaucoup de points.

Dans ces dernières années, le roi s'est principalement occupé de créer des débouchées au commerce et à l'industrie du pays. Il a été l'inspirateur de l'Exposition nationale industrielle qui s'est tenue à Bruxelles en 1880, à l'occasion du cinquantième de l'Indépendance, et il a patronné en 1884 et en 1894 les Expositions universelles d'Anvers.

Enfin, il s'est consacré, avec une noble ardeur, à la fondation de l'Association africaine et les Chambres l'ont autorisé à prendre personnellement le titre de *souverain de l'Etat indépendant du Congo*.

(Extrait des *Guides Conty, Belgique, 1900.*)

Depuis que cet historique a été fait, le roi Léopold II est mort, et son neveu, Albert Ier, lui a succédé. Ce dernier et le peuple belge, dans la présente guerre, se sont couverts de gloire.

L'ALLEMAGNE

(Formation de l'unité allemande)

Après les traités de 1815, l'Allemagne morcelée en 38 Etats constituait la Confédération germanique n'offrant aucune consistance, et le mot "Allemagne" semblait être seulement comme on disait de l'Italie une "expression géographique". Le président de la Confédération était l'empereur d'Autriche, les affaires fédérales étaient soumises à une diète siégeant à Franc-fort-sur-Mein. Cette diète était une assemblée de diplomates désignés par leurs souverains et ne pouvant rien décider sans en référer à leurs gouvernements.

L'un des cinq royaumes (Bavière, Wurtemberg, Saxe, Hanovre et Prusse) faisant partie de la Confédération, la Prusse, aspirait secrètement à prendre la place de l'Autriche et à s'emparer de l'hégémonie ou suprématie en Allemagne. Avec beaucoup d'habileté, elle commença par chercher à démontrer pratiquement quels avantages économiques le peuple allemand retirerait de l'établissement d'une union plus réelle. Elle proposa de supprimer les lignes de douanes établies entre les États, et de créer une *Union douan ère* en ne conservant qu'une douane commune, établie aux frontières de la Confédération elle-même, et dont le produit serait partagé entre les États adhérents. Elle parvint à réaliser cette union ou *Zollverein* à laquelle adhérèrent successivement entre 1815 et 1836, tous les États de la Confédération, excepté l'Autriche.

Il existait d'ailleurs en Allemagne un parti patriote qui aspirait à l'unité, on voulait créer une *patrie allemande*.—Mais peu, parmi les États de la Confédération, avaient envisagé l'unité comme une concentration des forces vives de l'Allemagne dans les mains de la Prusse. Ce fut l'art des Hohenzollern, souverains de ce pays, d'exploiter ce sentiment patriotique, et les intérêts économiques généraux pour réaliser l'unité sous la forme d'un empire allemand dont ils s'emparèrent.

Le mouvement unitaire, ébauché en 1848 par des efforts sans résultats, sera réalisé par la Prusse sous Guillaume Ier, par Bismarck et de Moltke.

L'œuvre de Guillaume Ier et de Bismarck sera édifiée en trois phases :

1° Des réformes intérieures de 1861 à 1864.

2° La création de la Confédération du Nord et de l'hégémonie de la Prusse, par les guerres de Danemark, 1864 et d'Autriche, 1866.

3° La création de l'Empire allemand au profit de la Prusse pendant la guerre franco-allemande de 1870-71.

(L. B. F.)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA VIE CHRÉTIENNE

Ses obstacles, ses moyens, ses pratiques

LE CHRÉTIEN A L'ÉGLISE

LA COMMUNION

LA COMMUNION EST LA PLUS BELLE ACTION DE LA VIE.—LE CHRÉTIEN LA DÉSIRE ET S'Y PRÉPARE.

Quel sacrement se fait pendant la messe?

Le sacrement de l'Eucharistie.

Qu'y a-t-il dans l'Eucharistie?

Il y a Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quand la messe est finie, Jésus-Christ s'en va-t-il de l'église?

Non, il y reste toujours, enfermé dans le tabernacle.

Pourquoi reste-t-il?

Parce qu'il nous aime, et qu'il désire que nous allions le voir.

Pourquoi encore?

Pour que nous puissions communier.

Qu'est-ce que communier?

C'est recevoir la sainte hostie qui renferme Jésus-Christ.

Faut-il désirer de communier?

Oui, parce que c'est un grand honneur, et un grand bonheur.

Comment faut-il s'y préparer?

En étant pieux, sage et obéissant.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LE TEMPS

Le temps se divise en siècles, années, mois, semaines, jours, heures, minutes, secondes. Un siècle se compose de cent années. Une année a douze mois, un mois a quatre semaines, et deux ou trois jours. Il y a sept jours dans une semaine et vingt-quatre heures dans un jour.

EXERCICES.—Qu'est-ce qu'un siècle?—un semestre?—un trimestre?—Combien y a-t-il de mois dans une année?—de semaines dans un mois?—de jours dans une année?—de secondes dans une minute?—dans une heure?

—Soulignez par un trait les noms au singulier et par deux ceux qui sont au pluriel.

II

LE LION

Le lion a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible; sa taille est si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité; aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, il est tout nerfs et tout muscles, et cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds que le lion fait aisément.

EXERCICES.—1. La figure imposante: qu'est-ce à dire?

2. Donnez le sens des expressions: regard assuré, démarche fière, voix terrible, taille bien prise, bien proportionnée, force musculaire.

3. Remplacez aisément par une autre expression ayant le même sens.

4. Verbes correspondants à saut, à bond.

RÉCITATION

ENFANTS, FERMEZ VOS YEUX

Le vent souffle, la nuit est sombre,
Nulle étoile ne brille aux cieux,
Seule, la mer *gronde* dans l'ombre,
Enfants, fermez vos yeux.

Dormez sous l'aile maternelle,
Dans vos berceaux chauds et *malleux*.
Pour vous, la vie est douce et belle,
Enfants, fermez vos yeux.

AUG. ECK.

EXPLICATION.—1° Des mots en italique.
2° De l'expression suivante: *dans l'ombre*.

EXERCICE D'OBSERVATION.—Que fait le vent?—Quel est l'état du ciel?—A quels dangers sont exposés à ce moment les voyageurs sur terre? sur mer?—Où sont les enfants? Qu'est-ce qui les protège?—Que veut dire "sous l'aile maternelle"?—A quoi cette expression fait-elle penser?—Pourquoi la vie est-elle douce et belle pour les enfants?—Les enfants pourront dormir à l'abri de la tempête qui fait rage au dehors, mais que devront-ils faire avant de se mettre au lit?

RÉDACTION

Sujet

Un (ou une) de vos camarades a la mauvaise habitude de gaspiller son pain. Vous lui faites remarquer qu'il a tort d'agir ainsi, et vous lui exposez combien de personnes ont dû travailler pour une simple bouchée de pain.

Développement

- Qu'est-ce que tu viens de jeter là?
—La reste de mon pain; pas fameux, du pain sec, tu sais; j'en ai assez comme cela.
—Combien en voilà-t-il de morceaux dont tu te débarrasses ainsi; car ce n'est pas la première fois que je t'y prends; je crois même que c'est un peu ton habitude de gaspiller ton pain; tu as tort d'agir ainsi.
—Mais quand je n'ai plus faim, que veux-tu que je fasse du morceau de pain qui me reste?
—Qu'en faire? dis-tu; ah! il y a tant de pauvres gens qui en cherchent et qui n'en ont pas?

—Oh! oui, je te vois venir; tu crois peut-être que quand il me reste un morceau de pain gros comme la moitié du poing, je m'en vais chercher un pauvre pendant une demi-journée, pour lui offrir les trois bouchées que je ne me sens plus la force d'absorber?

—Je ne prétends point cela du tout; mais qui t'empêche de le mettre dans ta poche ou de le placer quelque part, pendant que tu joues, et ensuite de le rapporter chez toi; tes parents sauront bien l'utiliser, sois tranquille. Tu dis que c'est peu de chose; un morceau, oui; mais si tu avais devant toi tous ceux que tu as jetés, tu serais effrayé de la grosseur du tas. Et puis, crois-tu donc que ce n'est rien qu'un morceau de pain? Tu n'as donc jamais réfléchi à ce qu'il a coûté de travail?

—Il faut croire, en effet, qu'il est pénible de faire du pain, car tous les matins, le boulanger, notre voisin, me réveille, en pétrissant sa pâte, avec ses hum! hum!

—Ce n'est pas seulement le boulanger, mais ce sont bien d'autres avant lui, qui ont dû travailler pour obtenir cette simple bouchée de pain. Il a fallu que le laboureur prépare sa terre, la défonce, la laboure avant d'y semer son grain; puis le temps de la moisson arrivé, les faucheurs ont abattu les épis, malgré la fatigue de longues et chaudes journées. Plus d'une fois, j'en suis sûr, tu les as vus à l'œuvre; eh bien, toute la sueur qui coulait de leur front, c'était pour te donner du pain à manger.

Le blé moissonné, il a fallu le battre, séparer le grain de la paille, puis le meunier l'a transporté à son moulin, les lourdes meules l'ont érasé, et d'ingénieux appareils ont séparé le son de la pure farine. C'est alors que le boulanger est intervenu à son tour. La farine s'est changée en pâte dans le pétrin; et lorsque le four a été bien chauffé, les pains soigneusement préparés, y ont été déposés pour en sortir avec cette belle croûte jaune et dorée que tu aimes tant. Diras-tu maintenant qu'un morceau de pain, c'est peu de chose?

—Tiens! tu parles comme un livre! Ça ne fait rien... je me sens converti... c'est dit, je ne jetterai plus de pain, tu verras.

Cours moyen

DICTÉES

I

LE TRAVAIL

Le travail met l'aisance dans la famille; la fainéantise y apporte la misère. La plupart des hommes n'ont pas d'autre richesse que leur travail; mais si à ce travail se joint une sage économie, c'en est assez pour mettre à l'abri du besoin. Dans l'agriculture, dans le commerce, en tout, l'activité est la condition du succès; tout prospère, tout réussit avec un homme laborieux: tout dépérit entre les mains d'un fainéant. Si fertile que soit une terre, n'en confiez pas la culture à un paresseux, il l'appauvrirait et ne s'enrichirait pas.

QUESTIONS ET EXERCICES.—*Travail*: règle concernant le pluriel de ce mot.—*Met*: quelle espèce de verbe? Est-il régulier ou irrégulier? (*irrégulier*). En quel consiste l'irrégularité d'un verbe?—*Ont*: quel est le sujet de ce verbe? (*hommes*, compl. du collectif la *plupart*; si le collectif la *plupart* n'avait pas de compl. il ferait la loi au verbe).—Ce travail se joint: faites l'analyse de ce et se.—*Abri*: pas de *t* final, quoique son dérivé fasse *abriter*.—Qu'est-ce que l'*agriculture*, l'*horticulture*?

—Quels sont les avantages du travail? Quel est le défaut opposé au travail? Tous les hommes sont-ils obligés de travailler? Qui a relevé et ennobli le travail manuel? (*Jésus-Christ*).—Avant le christianisme, à qui le travail manuel était-il abandonné? (*Aux esclaves, les hommes libres le méprisaient.*)

II

ENFANTS, TRAVAILLEZ

Tout travaille dans la nature. C'est la loi universelle. L'écolier aussi doit travailler sous peine de rester ignorant. Arriver exactement en classe, obéir ponctuellement aux ordres de son maître, faire tous ses devoirs avec goût, avec activité, avec soin, avec beaucoup d'ordre, ranger livres, cahiers, objets de classe avant le départ de l'école: tels sont les devoirs d'un bon écolier. Il n'oubliera pas,

lorsqu'il sera rentré dans sa famille, d'étudier les leçons et de faire les devoirs indiqués. Ce travail assidu, régulier de chaque jour de l'année scolaire, procure à l'enfant laborieux des jouissances pures, variées, et le plus grand service qu'un instituteur puisse rendre à ses élèves, c'est de leur inspirer le goût du travail et de l'étude.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Tout: employé d'une manière absolue, signifiant des personnes et des choses, est pronom indéfini.—*Nature*: l'ensemble des êtres créés.—*Ignorant*: nature de ce mot? Quant le mot en *ant* est-il participe présent?—*Ponctuellement*: très exactement, sans manquer à un seul point de la règle des ordres reçus.—*Avec goût*: avec soin et application.—*Analyser* toute cette phrase.—*Famille*: trouver les dérivés de *famille*.—*Travail*: remarque sur le pluriel des mots en *aül*.—*Assidu*: qui se fait sans interruption.—*Régulier*: quel est la radical de ce mot? Trouver d'autres dérivés de *règle*.—*Année scolaire*: pourquoi cette dénomination? Qu'est-ce que l'*année civile*? l'*année bissextile*? *Laborieux*: qui aime le travail, le *lab. ur*. Autres dérivés de *labour*?—*Variées*: comment s'accorde l'adjectif?—*Puisse*: à quel temps? Quelle espèce de verbe? Est-il régulier? Conjuguez le aux temps primitifs.—*Goût*: ici *goût* est synonyme de *amour*.

RÉCITATION

LES VIEUX

Les vieux redeviennent fragiles.
De nouveau leurs cœurs sont douillets
Comme ceux des blonds angelets.
Ils ont des craintes puériles....

L'hiver les glace, un choc les brise.
Tout est pour eux sujet d'effroi:
L'isolement, l'ombre et le froid....
Un rien les tue, un rien les grise!

Le soir qui vient va vous les prendre....
Souvenez-vous qu'ils sont frileux:
Soyez-leur doux, affectueux,
Réchauffez-les d'amour bien tendre.

Egayer de votre jeunesse
 Cette ombre qui descend sur eux,
 Pour qu'ils ferment leurs pauvres yeux
 Dans un chaud rayon de tendresse!

MARYEL, U. N.

RÉDACTION

Sujet

Dites comment se passe votre journée à l'école que vous fréquentez. Quels sont les exercices qui vous plaisent le plus et pourquoi ?

Développement

Toutes les journées que je passe à l'école ont beaucoup de ressemblance: Travail régulier et déterminé à l'avance, silence profond, récréations habituelles.

Mais voici plus en détail une de ces journées.

Le matin, aussitôt après la rentrée et la visite de propreté à lieu la prière du matin. Après avoir demandé la bénédiction du bon Dieu, nous nous mettons au travail; il faut alors être sérieuses et sages, notre maîtresse l'exige ainsi. Cette discipline un peu sévère de l'école ne m'effraie pas, je comprends qu'elle est indispensable pour la bonne tenue de l'école.

La première leçon qui nous est donnée, c'est l'instruction religieuse. Vient ensuite la récitation de la leçon de grammaire ou d'histoire du Canada, selon le jour indiqué pour cela; puis la lecture, toujours très instructive, et dont on nous donne les explications des passages, des phrases et des mots difficiles.

Ici, nous avons un moment de halte; c'est la récréation. Ce petit quart-d'heure, nous le désirons vivement quelquefois. Néanmoins, quand il est terminé, nous quittons vite le jeu pour nous appliquer à la leçon d'écriture ou de dessin qu'on nous fait en ce moment-là. Cette leçon est tôt suivie du calcul écrit, de la correction des problèmes et du calcul oral. Il est midi. Après la récitation de l'angelus, chacune s'empare de son panier et prend son petit déjeuner, souvent en jouant, car les jeux ont toujours la préférence, même sur la tartine de confitures ou de fromage.

La première moitié de cette journée a été bien employée, la seconde ne le sera pas moins.

A la rentrée du soir, nous demandons les lumières de l'Esprit-Saint, puis nous nous mettons de nouveau au travail, en commençant ou par une leçon de sciences naturelles ou par un petit devoir écrit tel que : exercice, analyse, etc. Ensuite à lieu la dictée, suivie de la correction et des explications.

Pour la dernière fois de la journée, nous sortons en récréation. Mais en rentrant nous sommes encore sérieusement occupés jusqu'à quatre heures. Tout d'abord préparation ou récitation d'un morceau de poésie: puis, leçon de géographie, composition française ou travail manuel.

La journée se termine par la récitation de la prière du soir. Nous nous retirons alors dans nos familles où nous étudions nos leçons pour le lendemain.

Les exercices qui me plaisent le plus à l'école sont: les leçons d'instruction religieuse, de langue française, d'histoire du Canada et de travail manuel.

J'aime beaucoup l'instruction religieuse parce que j'y apprend à connaître mes devoirs de chrétienne et que je veux, avant tout, être et me montrer telle.

J'apporte une grande attention au français, car je serais désolée de ne pas savoir mettre l'orthographe; je tiens aussi à savoir écrire une petite lettre.

Je puis dire, sans me vanter, que j'aime beaucoup mon pays; par conséquent, j'aime aussi l'histoire du Canada qui me raconte son glorieux passé, et la géographie qui me donne la description de ses montagnes, de ses fleuves, de ses rivières, de ses lacs, de ses plaines fertiles, de ses villes.

Quant aux travaux manuels, la leçon me paraît toujours trop courte. J'aime particulièrement cette leçon parce que j'y apprend à raccommoder le linge, à faire différents petits objets d'habillement, et que je pourrai ainsi me rendre utile à ma bonne mère, dans l'intérieur de notre ménage.

(MARIE.)

Cours supérieur

DICTÉES

I

NE DÉSERTONS PAS LA TERRE

Un jour, le *bien échut* en partage à un fils en qui l'âme des aïeux ne devait point revivre. Celui-ci, chercheur d'une tâche moins rude, refusa à la terre le travail de ses mains et la sueur de son front. La terre *se ferma*! Le pain manqua dans la maison! Et lui, déjà *déraciné*, maudit la terre; qui pourtant ne demandait qu'à *produire* et que désolait la *stérilité* de ses friches. Attiré par le mirage d'un luxe facile, le mauvais *habitant résolu* de *s'expatrier*; il vendit ses bêtes, ses meubles, son roulant de ferme; puis, comme on cloue un cercueil, il barra les portes et les fenêtres de la maison paternelle, et *s'en alla*....

Ceux qui partent ainsi *savent-ils* bien ce qu'ils font, et qu'ils désertent un poste d'honneur, et qu'ils manquent à un devoir sacré! Ce qu'ils quittent, en vérité, et à quoi ils renoncent, c'est plus que cela: c'est le pays natal; pour celui-ci, c'est la montagne, pour celui-là la plaine, mais pour tous, au *flanc* des collines ou dans la vallée, c'est la paroisse où s'écoula, paisible, la vie des anciens, l'église où se pliaient leurs genoux, la terre qui garde leurs os; c'est la *glèbe* que les aïeux fécondèrent d'un rude et pénible labeur; c'est le trésor des traditions familiales, les saines coutumes du foyer, le culte du passé, la religion du souvenir; et c'est peut-être aussi le parler des ancêtres, hélas! et le respect de leurs croyances. C'est tout le *patrimoine ancestral* qu'ils abandonnent, c'est la patrie qu'ils désertent!

ADJUTOR RIVARD,

Chez nous.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*bien*: que veut dire ce mot ici? la propriété.—*échut*: le radical? *choir* (tomber); dérivés? *échoir*, *déchoir*, *chute*, *échéance*, *déchéance*, etc.—*se ferma*: de même que l'on dit "ouvrir une terre" pour la mettre en culture, on peut dire qu'elle *se ferme* lorsqu'on abandonne de la cultiver.—*déraciné*: détaché de la terre qu'il n'aime pas, qu'il désire quitter.—*produire*: donnez le radical: *duire* (du latin *ducere*, mener) des

mots de la même famille? réduire, séduire, conduire, réduction, séduction, production, reductible, séducteur, conducteur, aqueduc (du latin *aqua*, eau; *ducere*, mener), etc.—*stérilité*: le contraire? fécondité.—*habitant employé* comme équivalent du mot français *paysan*.—*résolu*: quelques temps de ce verbe? *résolvant*, nous *résolvons*, je *résolus*, j'ai *résolu*, je *résoudrai*, que je *résolve*, etc.—*s'expatrier*: le préfixe *ex* veut dire *hors*; *expatrier* veut dire rejeter hors de la patrie; *s'expatrier*, c'est partir de sa patrie volontairement, de soi-même.—*s'en alla*: donner quelques formes de ce verbe? je *m'en vais*, je *m'en allais*, je *m'en suis allé*, nous *nous en sommes allés*, je *m'en traî*, *va-t-en*, *allons-nous en*, que je *m'en aille*, que je *m'en sois allé*, etc. (Attention à la place de *en* dans les temps composés.) *savent*: donnez l'impréatif: *sache*, *sachons*, *sachez*; le subjonctif présent? *que je sache*, etc; le participe présent? *sachant*. Donnez les compléments directs: *Ce* (qu'ils font), *ils désertent*...., *ils manquent*.... Le premier est un pronom, les deux autres des propositions. Ordinairement les compléments semblables d'un même verbe doivent être de même nature: il eut été mieux de répéter *savent-ils bien avant ils désertent*....—*flanc*: donnez le verbe dérivé: *flanquer*. Il y a aussi le terme populaire *flancher*, se retirer, ne pas persister.—*glèbe*: terre en culture.—*patrimoine ancestral*: bien *paternel* légué par les *ancêtres*.

ANALYSE

Un jour, le bien paternel échut à un fils en qui l'âme des aïeux ne devait point revivre.

Deux propositions: une principale et une complétive déterminative.

PRINCIPALE: Le *bien* principal *échut* un jour à un fils.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *fils*: l'âme des aïeux ne devait point revivre en qui (ce fils)

1° Dans la principale on a:

SUJET: Le *bien* principal.

VERBE: *échut*.

COMPL. INDIRECT: à un fils.

Compl. circonst.: un jour.

2° Dans la complétive déterminative de *fils*.

SUJET: l'âme des aïeux.

VERBE: *devait*.

COMPL. DIRECT: *revivre*.

Négation modifiant *devait*: *ne point*.

COMPL. INDIR. de *revivre*: qui (ce fils) rattaché au verbe par la préposition *en*.

La phrase ainsi comprise n'offre plus aucune difficulté pour analyser chaque mot isolé.

II

UNE TEMPÊTE SUR MER

Le ciel était serein; on n'y voyait que quelques petits nuages cuivrés, semblables à des vapeurs rousses, qui le traversaient avec plus de vitesse que celle des oiseaux. Mais la mer était sillonnée par cinq ou six vagues longues et élevées, semblables à des chaînes de collines, espacées entre elles par de larges et profondes vallées. Chacune de ces collines aquatiques était à deux ou trois étages. Le vent détachait de leurs sommets anguleux une espèce de crinière d'écume, où se peignaient çà et là les couleurs de l'arc-en-ciel. Il en emportait aussi des tourbillons d'une poussière blanche, qui se répandaient au loin dans leurs vallons, comme celle qu'il élève sur les grands chemins en été. Ce qu'il y avait de plus redoutable, c'est que quelques sommets de ces collines, poussés en avant de leurs bases par la violence du vent, se déferlaient en énormes voûtes, qui se roulaient sur elles-mêmes en mugissant et en écumant.

L'état de notre vaisseau concourait avec celui de la mer à rendre notre situation affreuse. Notre grand mât avait été brisé la nuit par la foudre, et le mât de misaine, notre unique voile, avait été emporté le matin par le vent. Le vaisseau, incapable de gouverner, voguait en travers, jouet des vents et des lames. Nous restâmes ainsi entre la vie et la mort depuis le lever du soleil jusqu'à trois heures après midi.

BERNARDIN DE ST-PIERRE.

COMPOSITION

ENFANTS CHARITABLES

CANEVAS.—*Emile et sa sœur Louise habitent le même village que la vieille Marguerite,*

qui est pauvre et impotente. Vous racontez ce que font ces deux enfants à leur retour de l'école, pour venir en aide à leur voisine.

Développement

La vieille Marguerite est bien malheureuse. Après avoir élevé une nombreuse famille, elle se voit seule au monde; après avoir joui d'une assez grande aisance, elle se trouve réduite à une extrême indigence. Et comme une peine ne vient jamais seule, la maladie s'est aussi appesantie sur elle et a laissé ses traces douloureuses; paralysée, impotente, la mère Marguerite passe toutes ses journées sans faire aucun mouvement, assise sur une chaise, devant sa porte, où la transporte, tous les matins, un voisin complaisant.

Bien malheureuse, disions-nous, mais mille fois plus à plaindre encore si deux charmants enfants, Emile et sa sœur Louise, dans la pitié de leur cœur, ne s'ingéniaient à lui rendre une foule de petits services.

A peine rentrés de l'école, vite ils accourent chez leur vieille voisine. Par leurs soins la pauvre chaumière prend de l'animation, presque de la gaieté; le feu s'allume, la soupe se prépare, le scau est rempli d'eau, les commissions sont faites.

Mais il faut distraire aussi la malheureuse paralytique. Et, tout en s'occupant, les enfants entament le chapitre des histoires, des nouvelles: tout y passe, celles de l'école comme celles du village. Ah! soyez tranquille, mère Marguerite est bien renseignée. Quand le ménage est terminé. Emile prend un de ses livres et lit à haute voix quelque récit, pendant que Louise raccommode les hardes de la pauvre vieille.

Celle-ci, les yeux mouillés par des larmes de reconnaissance, remercie ses jeunes bienfaiteurs: "Béni soit le jour, dit-elle, où vous avez mis le pied sur le seuil de ma chaumière, mes chers enfants; vous méritez d'être heureux, car vous avez été charitables pour une vieille femme comme moi, alors que tant d'autres, à votre place, n'auraient montré que moquerie ou indifférence."

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

DICTÉE

LA VACHE

Pour le *naturaliste*, la vache est un animal ruminant; pour un promeneur, c'est une bête qui fait bien dans le *paysage* lorsqu'elle lève au-dessus des herbes son *mufler* noir, humide de rosée; pour l'enfant des villes, c'est la *source* du café au lait et du fromage à la crème, mais pour le paysan, c'est bien plus et bien mieux encore. Si pauvre qu'il puisse être, et si nombreuse que soit sa famille, il est assuré de ne pas souffrir de la faim tant qu'il a une vache dans son étable. Avec une *longe* nouée autour des cornes, un enfant promène la vache le long des chemins *herbeux*, là où la pâture n'appartient à personne, et le soir, la famille entière à du beurre dans sa soupe et du lait pour mouiller ses pommes de terre. Le père, la mère, les enfants, tout le monde vit de la vache.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Naturaliste*: celui qui étudie l'histoire naturelle, qui s'applique à connaître les secrets des lois de la nature.—*Paysage*: dérive de pays. Indiquer d'autres mots ayant le même radical (paysan, paysagiste).—*Mufler*: indiquer un synonyme? (museau).—*Source*: parce que le lait est la base du café au lait.—*Longe*: corde qui sert à retenir un animal que l'on conduit à la main pour l'empêcher de s'écarter.—*Herbeux*: de quel nom cet adjectif est-il dérivé? (d'herbe). Indiquer d'autres dérivés? (herbier, herboriste, herboriste).

Faire l'analyse logique de la première phrase.

REDACTION

LA GRENOUILLE ET L'AGRICULTURE

SOMMAIRE.—La grenouille. Ses métamorphoses; son utilité pour l'agriculture. Ne pas oublier la rainette.

Développement

La grenouille est un petit animal amphibie appartenant à l'ordre des batraciens. On appelle amphibiens les animaux qui vivent dans deux milieux différents. Ainsi, la grenouille, au sortir de l'œuf, vit dans l'eau pendant trois mois environ, sous forme de têtard; c'est alors un animal aquatique ayant longue queue, grosse tête, pas de pattes. De têtard il devient ensuite grenouille, plus de queue et quatre pattes; en même temps, d'aquatique il devient aérien, d'herbivore, carnivore.—Ces divers changements s'appellent métamorphose. Il y a plusieurs espèces de grenouilles, la rainette en est une sorte; sa couleur est verte et elle vit d'ordinaire sur les arbres quand elle est parvenue à l'état parfait.

Pendant l'hiver, la grenouille demeure complètement engourdie dans des trous ou dans la vase des étangs: elle se montre avec les beaux jours, au moment où l'agriculture a particulièrement besoin de protecteurs zélés pour la mettre à l'abri de ses nombreux ennemis qui la minent journellement.

La grenouille, en effet, se nourrit d'insectes, de larves, de vers et de petites limaces: chacun connaît combien ces sortes d'animaux nuisent au cultivateur à cause de leur nature destructive.

La rainette devient l'auxiliaire du cultivateur dans le même sens que la grenouille.

Problèmes agricoles

La ration d'entretien(1) est en général de 1.5 livre de foin par 100 livres du poids de l'animal. La ration de production(2) est double de la ration d'entretien.

La ration totale(3) est composée des deux.

On veut engraisser un bœuf qui pèse 680 livres avec du foin et des pommes de terre. On lui donnera nécessairement la ration totale. On sait que 150 livres de pommes de terre ne valent

pas plus, en matière nutritive, que 100 livres de foin. Si on donne chaque jour 18 livres de foin au bœuf, combien faudra-t-il lui donner de livres de pommes de terre ?

(1) *Ration d'entretien.*—Quantité d'aliments nécessaire à un animal quand on ne lui demande aucun travail et aucun produit.

(2) *Ration de production.*—Quantité d'aliments qu'il faut ajouter à la ration d'entretien pour exiger d'un animal un travail ou un produit quelconque.

(3) *Ration totale.*—Ration composée des deux autres. Ainsi la ration d'entretien type, pour un animal adulte, est de 1.5 livre de foin de prairie naturelle par 100 livres de son poids, la ration de production est de 3 livres et la ration totale est de 1.5 livre + 3 livres = 4.5 livres.

Solution: Ration totale du bœuf en foin: $(4.5 \text{ livres} \times 680) \div 100 = 30.6 \text{ livres}$.

On ne lui donne chaque journée en foin que..... 18.0 livres

Il lui manque: 12.6 livres.

qui seront remplacés par des pommes de terre. Or 100 livres de foin peuvent être remplacés par 150 livres de pommes de terre; donc 12.6 livres de foin seront remplacés par: $(150 \times 12.6) \div 100 = 18.9 \text{ livres de pommes de terre}$. *Rép.*

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

LECTURE EN CLASSE

L'ALCOOL ET LE FROID

De tous les préjugés les plus erronés parmi nous, nous n'en connaissons guère de plus funeste que celui de croire que l'alcool a quelque vertu pour garantir des impressions du froid. Ah! que de Canadiens périssent tous les hivers, tristes victimes de ce préjugé! L'alcool n'est pas plus capable de nous réchauffer en hiver que de nous rafraîchir en été. Il n'y a pas de temps dans l'année où l'alcool soit plus dommageable que pendant l'hiver, et il n'y a pas de saison, par conséquent, où vous devriez être plus strict à n'en pas prendre. L'alcool pour vous garantir du froid! Mais vous n'y pensez pas! L'alcool et le froid! Est-ce que vous ne savez donc pas que ce sont là deux de vos plus grands ennemis, et que lorsqu'ils peuvent se rencontrer chez vous, ils se donnent toujours la main pour vous ôter la vie. Le froid ne peut presque rien contre l'homme qui ne boit que de l'eau. Car s'il veut attaquer un de ses membres, il est aussitôt combattu et bientôt repoussé. L'homme qui ne boit que de l'eau a le tact fin et délicat, sa raison est toujours saine et juste, sa volonté puissante, sa vie lui est chère, il en connaît la valeur, et il la défend jusqu'à la dernière extrémité. On ne voit jamais, ou bien rarement, des hommes tempérants se laisser geler les doigts, les pieds et le visage. Ils se débattent, ils se défendent avec

courage et constance contre leur terrible ennemi. Ils le frappent à grands coups, jusqu'à ce qu'il ait lâché prise; ils marchent à pas redoublés, ils courent même pour mieux échapper à ses atteintes. Il en arrive tout le contraire avec l'homme qui prend même modérément de l'alcool avant d'aller au froid! Pour garantir du froid, il faut de l'énergie, de la volonté, des forces et de l'attention. Ce sont là les armes indispensables pour lui résister. Or, l'alcool détruit toutes ces armes si nécessaires; car il diminue considérablement, s'il n'ôte pas tout à fait l'énergie, la volonté et les forces de l'homme, suivant la quantité plus ou moins grande que celui-ci en a pris.

L'ABBÉ. C.

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLQUES

1. Un homme boit en moyenne 3 verres par jour. Pour combien a-t-il bu après 20 ans? Le verre de boisson coûte cinq sous.

$365 \times 3 = 1095 \text{ verres par année}$.
 $1095 \times 20 \times .05 = \1095.00 . *Rép.*

2. Quelle serait la dépense d'une localité de 5000 hommes, dans les mêmes conditions que celui du problème précédent?
 $\$1095 \times 5000 = \$5,475,000.00$. *Rép.*

3. Jean Bidon gagne \$2.50 par jour. Il paye \$13 de loyer par mois; \$25 de nourriture par mois; \$12 d'habits par mois. Mais Bidon

boit, et après 2 ans il se voit poursuivi pour \$1400.00 de dettes. Que le somme a-t-il bue ou fait boire.

52 semaines \times 6 jours = 312 jours d'ouvrage.

$312 \times \$2.50 = \780.00 salaire annuel.

$780 \times 2 = \$1560$ salaire de 2 ans.

$\$13 + 25 + 12 = \50 . dépenses par mois.

$\$50. \times 12 \times 2 = \1200 . dépenses de 2 ans.

$\$1560 - \$1200. = \$360$. qu'il devrait avoir épargné.

$\$360. + \$1400 = \$1760$. Rép.

ENSEIGNEMENT MENAGER

POUR VIVRE VIEUX

Se lever matin, se coucher tôt, après une journée bien remplie par le travail.

Si l'eau et le pain entretiennent la vie, un air pur et la clarté du soleil sont indispensables à la santé. Évitez les soucis.

La propreté éloigne la rouille; ce sont les machines les mieux entretenues qui durent le plus longtemps.

Le meilleur élixir de longue vie est composé de frugalité et de sobriété.

Un sommeil suffisant répare et augmente les forces; trop longtemps dormir amollit et affaiblit.

Des vêtements rationnels, d'une coupe commode et bien comprise, donnent de la liberté aux mouvements et procurent une

chaleur suffisante pour se défendre contre les variations brusques de la température.

Une habitation propre et gaie procure un intérieur sain et une vie heureuse.

Les distractions et les amusements divertissent et tonifient l'esprit, mais leur abus conduit à la dissipation et la dissipation mène au vice.

LE TRAVAIL

La misère frappe aux portes où habite le travail, mais elle passe bientôt son chemin; là où demeure la paresse, elle entre, s'assied, et règne en maîtresse.

A bien faire, le temps passe vite.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRES OPÉRATIONS

1.—Un robinet donne 89 gallons d'eau par minute. Combien donne-t-il d'eau en 5 heures 34 minutes?

Solution: Dans 5 heures il y a $5 \times 60 = 300$ minutes.

5 heures 34 minutes = $300 + 34 = 334$ minutes.

$89 \times 334 = 29726$ gallons. Rép.

2.—Un entrepreneur emploie deux équipes d'ouvriers. Il y a dans la première équipe 93 ouvriers et dans la seconde 54.

Que leur doit-il pour 23 journées de travail s'il paye à chacun des ouvriers de la 1ère équipe \$2.56 par jour et à chacun des ouvriers de la seconde, \$1.38?

Solution: $\$2.56 \times 93 = \238.08 , le salaire journalier de la 1ère équipe.

$\$1.38 \times 54 = \74.52 , le salaire journalier de la 2e équipe.

$\$238.08 + \$74.52 = \$312.60$, le salaire journalier des deux équipes.

$\$312.60 \times 23 = \7189.80 , la somme qu'il doit. Rép.

3.—Un ouvrier a touché \$418.95 pour 147 journées de travail; quel est son salaire journalier ?
Solution: $\$418.95 \div 147 = \2.85 , le salaire journalier. *Rép.*

4.—Il y a dans un régiment 15 compagnies de 90 hommes chacune; on leur a distribué 16200 cartouches. Combien chaque soldat a-t-il de coups à tirer ?

Solution: $90 \times 15 = 1350$ hommes en tout.

$16200 \div 1350 = 12$ coups. *Rép.*

5.—On veut échanger 36 verges de drap à \$2.40 la verge, contre de la toile à \$0.50 la verge. Combien aura-t-on de verges de toile ?

Solution: $\$2.40 \times 36 = \86.40 , valeur des 36 verges de drap.

$\$86.40 \div \$0.50 = 172.8$ verges de toile. *Rép.*

6.—Dix hommes ont touché \$7.40 de plus que 5 femmes pour une journée de travail; 5 hommes ont touché \$1.53 de plus que 6 femmes pour une journée, le salaire étant le même dans les deux cas. Quel est le salaire journalier d'un homme?—d'une femme ?

Solution:

10 journées d'hommes — 5 journées de femmes valent \$7.40

5 journées d'hommes — 6 journées de femmes valent 1.53

Multipliant la 1ère ligne par 6, la seconde par 5, on trouve:

60 journées d'hommes — 30 journées de femmes valent \$44.40

25 journées d'hommes — 30 journées de femmes valent 7.65

Retranchant la dernière ligne de l'avant dernière, on trouve:

35 journées d'hommes valent \$36.75

Donc une journée d'homme vaut $\$36.75 \div 35 = \1.05 . *Rép.*

10 journées d'hommes valent: $\$1.05 \times 10 = \10.50 ;

5 journées de femmes valent : $\$10.50 - \$7.40 = \$3.10$

Donc 1 journée de femme vaut $\$3.10 \div 5 = \0.62 . *Rep.*

7.—Un entrepreneur a fourni des traverses pour un chemin de fer. Si on lui payait chaque traverse \$0.03 de plus qu'elle ne coûte, il recevrait \$35910; mais si, au contraire, on lui payait chaque traverse \$0.02 de moins, il ne recevrait que \$34560. Quel est le nombre de traverses et quel est le prix d'une traverse ?

Solution: $\$0.03 + \$0.02 = \$0.05$, différence entre les prix de vente, d'une traverse.

$\$35910 - \$34560 = \$1350$, différence totale pour toute la quantité.

$\$1350 \div \$0.05 = 27000$ traverses. *Rép.*

$\$35910 \div 27000 = \1.33 , le prix de vente d'une traverse avec \$0.03 de bénéfice.

$\$1.33 - \$0.03 = \$1.30$ le coût d'une traverse. *Rép.*

8.—La différence de deux nombres est 29 le quotient de leur division est 4, et le reste 5. Quel sont ces deux nombres ?

Solution: 4 fois le petit nombre + 5 = le grand nombre.

(4 fois le petit nombre + 5) moins 1 fois le petit nombre = la différence entre les deux nombres = 29.

Ainsi 3 fois le p. n. + 5 = 29.

Donc 3 fois le p. n. = $29 - 5 = 24$.

Et 1 fois le p. n. = $24 \div 3 = 8$. *Rép.*

Et 4 fois le p. n. + 5 = (4 fois 8) + 5 = $32 + 5 = 37$. *Rép.*

9.—La différence de deux nombres est de 521; le quotient de leur division est 3, et le reste 4.

35. Quels sont ces deux nombres ?

Solution: Mettons *p. n.* pour le petit nombre.

Alors 3 fois *p. n.* + 35 le grand nombre.

(3 fois *p. n.* + 35) - 1 fois *p. n.* = la différence des deux nombres = 521.

Ainsi 2 fois *p. n.* + 35 = 521.

Donc 2 fois *p. n.* = 521 - 35 = 486.

Et 1 fois *p. n.* = 486 ÷ 2 = 243. *Rép.*

Et 3 fois *p. n.* + 35 = (3 fois 243) + 35 = 729 + 35 = 764, le grand nombre. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1.—Quatre roues s'engrènent successivement, et chacune n'a que les $\frac{2}{3}$ du nombre de dents de la roue qui la précède; si la première a 162 dents, combien en a la petite?

Solution: La première a $\frac{2}{3}$ de 162 dents.

La deuxième a $\frac{2}{3}$ de 162 dents.

La troisième a $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de 162 dents.

Et la quatrième a $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de 162 dents = $\frac{8}{27}$ de 162 = 8 × 6 = 48 dents. *Rép.*

2.—Le séchage fait perdre aux algues les $\frac{2}{3}$ de leur poids; les algues séchées donnent en brûlant les $\frac{8}{25}$ de leur poids de soude, qui produisent $\frac{1}{25}$ de leur poids d'iode. On fabrique la teinture d'iode en faisant dissoudre l'iode dans l'alcool pur à raison de $\frac{1}{3}$ d'iode pour $\frac{1}{2}$ d'alcool (en poids). Quel poids de teinture peut-on fabriquer avec 8 tonnes d'algues fraîches? Réponse en livres.

Solution: 8 × $\frac{1}{3}$ = 2 tonnes d'algues séchées.

2 tonnes $\frac{8}{25}$ = $\frac{16}{25}$ de tonne de soude.

$\frac{16}{25}$ ÷ $\frac{1}{25}$ = $\frac{16}{1}$ de tonne d'iode.

$\frac{16}{1}$ ÷ $\frac{1}{3}$ = $\frac{48}{1}$ de tonne de teinture d'iode.

$\frac{48}{1}$ de tonne × 2000 = 66 $\frac{1}{2}$ livres de teinture d'iode. *Rép.*

Ou 8 × $\frac{1}{3}$ × $\frac{8}{25}$ × $\frac{1}{25}$ × 2000 ÷ $\frac{1}{3}$ = $\frac{128}{25}$ ÷ $\frac{1}{3}$ = $\frac{128}{25}$ × 3 = $\frac{384}{25}$ = 66 $\frac{1}{2}$ livres. *R.*

3.—Un homme a perdu les $\frac{2}{3}$ de son argent et il ne lui en reste que les $\frac{1}{3}$ moins \$14. Quelle somme a-t-il perdue? Quelle somme avait-il tout d'abord?

Solution: Il lui reste le $\frac{1}{3}$ de son avoir. Au lieu de dire qu'il lui reste le $\frac{1}{3}$ de son avoir, on peut dire qu'il lui reste les $\frac{2}{3}$ - \$14.

Donc: $\frac{2}{3}$ - \$14 = $\frac{1}{3}$ de son avoir.

$\frac{2}{3}$ - $\frac{1}{3}$ = \$14.

$\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{5}$ = \$14.

$\frac{2}{15}$ = \$14.

$\frac{2}{15}$ = $\frac{14}{1}$

$\frac{1}{3}$ = $\frac{14}{2} \times 15$ = \$30, ce qu'il avait tout d'abord. *Rép.*

Il a perdu les $\frac{2}{3}$ de \$30 = 2 × 10 = \$20. *Rép.*

4.—Un négociant achète 315 verges de drap, au prix de \$2.70 la verge; il en revend les $\frac{1}{3}$ au prix de \$2.87 la verge. Combien devra-t-il vendre la verge de ce qui reste, sachant qu'il veut gagner \$140 sur le tout.

Solution: \$2.70 × 315 = \$850.50, le coût total.

\$850.50 + \$140 = \$990.50, la somme totale qu'il faut réaliser.

$\frac{1}{3}$ de 315 verges = 4 × 45 = 180 verges.

\$2.87 × 180 = \$516.60, ce que rapporte la vente des $\frac{1}{3}$.

315 - 180 = 135, ce qui reste.

\$990.50 - \$516.60 = \$473.90, la somme que doit rapporter la vente des 135 verges qui restent.

\$473.90 ÷ 135 = \$3.51. *Rép.*

5.—Une ouvrière, travaillant seule, emploie 4 jours $\frac{1}{2}$ à confectionner un costume de dame; une apprentie fait chaque jour un travail qui équivaut aux $\frac{1}{3}$ de celui de l'ouvrière. Combien deux ouvrières et 3 apprenties travaillant ensemble mettraient-elles pour faire 5 costumes ?

Solution: Dans 1 jour 1 ouvrière confectionnerait $1 \div 4\frac{1}{2} = \frac{2}{9}$ d'un costume ?

1 apprentie confectionnerait dans le même temps, c'est-à-dire 1 jour, les $\frac{1}{3}$ des $\frac{2}{9}$, c'est-à-dire les $\frac{2}{27}$ d'un costume.

Dans 1 jour les 2 ouvrières feront $\frac{2}{9} \times 2 = \frac{4}{9}$ d'un costume.

Dans 1 jour les 3 apprenties feront $\frac{2}{27} \times 3 = \frac{2}{9}$ d'un costume.

Les deux ouvrières et les 3 apprenties travaillant ensemble, pendant 1 jour, feront les $\frac{4}{9} +$

$\frac{2}{9} = \frac{6}{9} + \frac{2}{9} = \frac{8}{9}$ d'un costume.

Pour confectionner 5 costumes elles mettront autant de jours qu'il y a de fois $\frac{8}{9}$ dans 5.

$$5 \div \frac{8}{9} = \frac{45}{8} = 6\frac{1}{8} \frac{1}{2} \text{ jours. } \text{Rép.}$$

6.—On emploie 3 ouvriers pour faire un ouvrage; le premier le ferait seul en 12 jours en travaillant 10 heures $\frac{1}{2}$ par jour; le deuxième en 15 jours en travaillant 6 $\frac{1}{2}$ par jour; le troisième en 9 jours en travaillant 8 heures par jour. On demande combien ces ouvriers mettront de jours en travaillant ensemble 11 heures par jour;—ce que chacun fera, ce que chacun gagnera, l'ouvrage total étant payé \$61.41.

Solution:

$10\frac{1}{2}$ heures $\times 12 = 126$, nombre d'heures qui mettrait le 1er.

$6\frac{1}{2}$ heures $\times 15 = 93\frac{3}{4}$, nombre d'heures que mettrait le 2e.

8 heures $\times 9 = 72$, nombre d'heures que mettrait le 3e.

Dans 1 heure le 1er ferait $\frac{1}{126}$ de l'ouvrage.

Dans 1 heure le 2e ferait $1 \div 93\frac{3}{4} = \frac{4}{375}$ de l'ouvrage.

Dans 1 heure le 3e ferait $\frac{1}{72}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour de 11 heures le 1er fera $\frac{11}{126} \times 11 = \frac{121}{1134}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour de 11 heures le 2e fera $\frac{4}{375} \times 11 = \frac{44}{3375}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour de 11 heures, le 3e fera $\frac{11}{72} \times 11 = \frac{121}{720}$ de l'ouvrage.

Les 3 ouvriers travaillant ensemble pendant 1 jour de 11 heures feront: $\frac{121}{1134} + \frac{44}{3375} + \frac{121}{720} =$

$$\frac{5500}{33000} + \frac{4400}{33000} + \frac{5040}{33000} = \frac{14940}{33000} \text{ de l'ouvrage.}$$

$\frac{14940}{33000}$ de l'ouvrage = 1 jour de 11 heures.

$\frac{33000}{14940}$ de l'ouvrage = $\frac{2500}{1245}$ de jour.

$\frac{33000}{14940}$ de l'ouvrage = $\frac{2500}{1245}$ de jour $\times 63000 = \frac{1575000}{1245} = 2 \text{ jours } \frac{79000}{22617}$. Rép.

Ils ont travaillé chacun $\frac{33000}{22617}$ de jour.

Le 1er a fait $\frac{11}{126} \times \frac{33000}{22617} = \frac{500}{22617}$ de l'ouvrage.

Le 2e a fait $\frac{4}{375} \times \frac{33000}{22617} = \frac{2072}{22617}$ de l'ouvrage.

Le 3e a fait $\frac{11}{72} \times \frac{33000}{22617} = \frac{3071}{22617}$ de l'ouvrage.

Et la somme totale doit être partagée entre les 3 ouvriers dans le rapport des numérateurs

500, 672, 875.

Le premier a droit aux $\frac{500}{22617}$ de \$61.41 = $500 \times \$0.03 = \dots\dots\dots$ \$15. Rép.

Le deuxième a droit aux $\frac{672}{22617}$ de \$61.41 = $672 \times \$0.03 = \dots\dots\dots$ 20.16 Rép.

Le troisième a droit aux $\frac{875}{22617}$ de \$61.41 = $875 \times \$0.03 = \dots\dots\dots$ 26.25 Rép.

Total.....\$61.41

RÈGLE DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.,

1.—En vendant une maison \$2714, j'ai gagné 15% du prix coûtant; combien la maison avait-elle coûté et combien ai-je gagné ?

Solution: J'ai gagné 0.15 du prix coûtant, donc j'ai vendu la maison pour 1.15 du prix coûtant.

Ainsi 1.15 du prix coûtant = \$2714.

Si j'avais vendu la maison pour 3 fois le prix coûtant, je trouverais le prix coûtant en divisant \$2714 par 3, ou $\$2714 \div 3 = \904.66 .

Si je l'avais vendu pour 2 fois le prix coûtant, je trouverais le prix coûtant en divisant \$2714 par 2, ou $\$2714 \div 2 = \1357 .

Si je l'avais vendue pour 1 fois et $\frac{1}{2}$ le prix coûtant, je trouverais le prix coûtant en divisant \$2714 par $1\frac{1}{2}$, ou $\$2714 \div 1.5 = \1809.33

L'ayant vendue pour 1.15 fois le prix coûtant, je trouverai le prix coûtant en divisant \$2714 par 1.15, ou $\$2714 \div 1.15 = \2360 . *Rép.*

$\$2714 - \$2360 = \$354$, le gain. *Rép.*

2.—En vendant une maison pour \$3060, j'ai perdu $16\frac{2}{3}\%$; combien la maison avait-elle coûté et combien ai-je perdu ?

Solution: J'ai perdu $0.16\frac{2}{3}$ du prix coûtant; donc je l'ai vendue pour $1 - 0.16\frac{2}{3} = 0.83\frac{1}{3}$ du prix coûtant.

Ainsi, \$3060, le prix de vente égale $0.83\frac{1}{3}$ du prix coûtant.

Si \$3060 était 3 fois le prix coûtant, on trouverait ce prix en divisant \$3060 par 3; si c'était 2 fois le prix coûtant, on trouverait ce prix en divisant \$3060 par 2.

Dans le cas actuel on trouvera le prix en divisant \$3060 par $0.83\frac{1}{3}$.

$\$3060 \div 0.83\frac{1}{3} = \3672 , le prix coûtant. *Rép.*

$\$3672 - \$3060 = \$612$, la perte. *Rép.*

3.—Une maison me coûte \$2360, je la vends pour \$2714; combien ai-je gagné et combien ai-je gagné pour cent ?

Solution: $\$2714 - \$2360 = \$354$, le gain. *Rép.*

Sur \$2360, j'ai gagné \$354, combien ai-je gagné sur \$1 ?

$\$354 \div 2360 = 0.15 = 15\%$. *Rép.*

4.—En vendant une maison pour \$3060, j'ai perdu \$612, combien la maison m'avait-elle coûté et combien ai-je pu du pour cent ?

Solution: $\$3060 + 612 = \3672 , le coût de la maison. *Rép.*

Sur \$3672 j'ai perdu \$612, sur \$1, combien ai-je perdu ?

$\$612 \div \$3672 = 0.16\frac{2}{3} = 16\frac{2}{3}\%$. *Rép.*

5.—En vendant une maison pour \$2700, j'ai gagné $12\frac{1}{2}\%$ du prix du coûtant; combien pour cent du prix de vente ai-je gagné ?

Solution: $\$2700 \div 1.125 = \2400 , le prix coûtant.

$\$2700 - \$2400 = \$300$, le gain.

Il s'agit de trouver quel pourcentage de \$2700 il faut prendre pour avoir \$300.

$\$300 \div 2700 = 0.11\frac{1}{3} = 11\frac{1}{3}\%$. *Rép.*

6.—Je vends deux maisons pour \$6300 chacune, j'ai gagné $12\frac{1}{2}\%$ sur la première et j'ai perdu $12\frac{1}{2}\%$ sur la seconde. En somme ai-je gagné ou perdu et combien dans l'un ou dans l'autre cas ? Combien ai-je gagné ou perdu pour cent sur toute l'opération ?

Solution: Dans le 1er cas ce qui m'a coûté \$1 a été vendu \$1.125.

La 1ère maison m'a coûté autant de piastres qu'il y a de fois \$1.125 dans \$6300.

$\$6300 \div \$1.125 = 5600$ fois \$1 = \$5600, le coût de la 1ère maison.

$\$6300 - \$5600 = \$700$, le gain sur la 1ère maison.

Dans le 2e cas ce qui m'a coûté \$1 a été vendu \$0.875.

la 2ème maison m'a coûté autant de piastres qu'il y a de fois \$0.875 dans \$6300.

$\$6300 \div \$0.875 = 7200$ fois \$1 = 7200, le coût sur la 2de maison.

$\$7200 - \$6300 = \$900$, la perte sur la 2de maison.

$\$900 - \$700 = \$200$ de perte nette. *Rép.*

Les deux maisons avaient coûté \$5600 + \$7200 = \$12800.

En les vendant on a perdu \$200.

$\$200 \div \$12800 = \$0.01\frac{5}{8} = 1\frac{5}{8}\%$ de perte sur le tout. *Rép.*

7.—Quel prix dois-je demander pour une maison qui me coûte \$5600 afin de pouvoir diminuer le prix demandé de $14\frac{3}{4}\%$ et malgré cette diminution réaliser un bénéfice de $12\frac{1}{2}\%$?

Solution: $\$5600 \times 0.12\frac{1}{2} = \700 , le bénéfice.

$\$5600 + \$700 = \$6300$, le prix de vente.

Si le prix demandé est de \$1, le prix de vente sera de $\$1 - \$0.14\frac{3}{4} = \$0.85\frac{1}{4}$.

Ainsi afin de recevoir $\$0.85\frac{1}{4}$ je demande \$1; pour recevoir \$6300 il faut demander autant de fois \$1 qu'il y a de fois $\$0.85\frac{1}{4}$ dans \$6300.

$\$6300 \div 0.85\frac{1}{4} = 7350$ fois \$1 = \$7350, le prix demandé. *Rép.*

8.—Un entrepreneur devait faire paver une route en 14 jours par 44 ouvriers; mais on veut qu'il la pave en 11 jours. Combien d'ouvriers en plus devra-t-il prendre ?

Solution: Pour faire l'ouvrage en 14 jours il faut 44 ouvriers.

Pour faire l'ouvrage en 11 jours il faut ? ouvriers.

$\frac{44 \times 14}{11} = 4 \times 14 = 56$ ouvriers

$56 - 44 = 12$, nombre d'ouvriers qu'il devra prendre en plus. *Rép.*

9.—Une garnison de 1800 hommes a des vivres pour 230 jours; au bout de 52 jours, elle reçoit un renfort de 336 hommes. Combien de jours encore pourra-t-on nourrir toute la garnison ?

Solution: Au bout de 52 jours il n'y a de vivres que pour $230 - 52 = 178$ jours.

$1800 \text{ hommes} + 336 \text{ hommes} = 2136 \text{ hommes}$.

Des vivres qui suffiraient à 1800 hommes pendant 178 jours,

suffiraient à 2136 hommes pendant ? jours.

$\frac{178 \times 1800}{2136} = 150$ jours. *Rép.*

10.—Une forteresse contient 1500 hommes qui ont des vivres pour trois mois. De combien d'hommes faut-il diminuer la garnison pour que ces vivres puissent durer 5 mois ?

Solution: Des vivres qui suffiraient pendant 3 mois à 1500 hommes,

suffiraient pendant 5 mois à ? hommes.

$\frac{1500 \times 3}{5} = 900$ hommes.

$1500 - 900 = 600$. Il faut diminuer la garnison de 600 hommes. *Rép.*

11.—Huit ouvriers ont construit en 30 jours un mur de 180 verges de long. On demande quelle longueur de mur pourront construire 12 ouvriers en 25 jours ?

Solution: 8 ouvriers, 30 jours, 180 verges.

12 ouvriers, 25 jours, ? verges.

$\frac{180 \times 8 \times 30}{25 \times 12} = 225$ verges. *Rép.*

12.—Trois verges cinq-dixièmes d'étoffe ayant 0.8 verge de largeur ont coûté \$18. Combien coûteraient 2.8 verges de la même étoffe, mais qui a 1.1 verge de largeur ?

Solution: 3.5 verges de long 0.8 verge de large, \$18

2.8 verges de long, 1.1 verge de large, ?

$\frac{\$18 \times 3.5 \times 0.8 \times 1.1}{2.8 \times 0.8} = \19.80 . *Rép.*

ALGÈBRE

1.—Deux nombres de deux chiffres chacun sont représentés par les mêmes chiffres placés dans un ordre différent. La somme des nombres est de 165 et leur produit de 6786. Quels sont les nombres ?

Solution: Soient x le chiffre des dizaines dans le plus grand et y celui des unités dans le même nombre; alors y sera le chiffre des dizaines dans le plus petit nombre et x le chiffre des unités dans ce nombre.

Le grand nombre sera donc $10x + y$ et le petit nombre, $10y + x$.

$10x + y + 10y + x = 165$(1)

- ou $11x + 11y = 165$ (2)
 Divisant (2) par 11 on a: $x + y = 15$ (3)
 $(10x + y)(10y + x) = 6786$ (4)
 De (3) on trouve que $x = 15 - y$ (5)
 Substituant cette valeur de x à x dans (4) on a:.....
 $(150 - 10y + y)(10y + 15 - y) = 6786$ (4)
 Ou $(150 - 9y)(9y + 15) = 6786$ (6)
 Multipliant on a: $1350y - 81y^2 + 2250 - 135y = 6786$ (7)
 Réduisant et transposant on a: $-81y^2 + 1215y = 6786 - 2250 = 4536$ (8)
 Divisant par -81 on a: $y^2 - 15y = -56$ (9)
 Complétant le carré on a: $y^2 - 15y + (\frac{15}{2})^2 = -56 + 2\frac{225}{4} = -2\frac{22}{4} + 2\frac{225}{4} = \frac{1}{4}$ (10)
 Extrayant la racine: $y - \frac{15}{2} = \text{plus } \frac{1}{2}$ ou $-\frac{1}{2}$ (11)
 D'où $y = \frac{15}{2} + \frac{1}{2} = \frac{16}{2} = 8$ ou $y = \frac{15}{2} - \frac{1}{2} = \frac{14}{2} = 7$ (12)
 Ainsi le chiffre des dizaines dans le petit nombre = 7.

Substituant 7 la valeur d' y à y dans (5) on a:

$x = 15 - 7 = 8$, le chiffre des dizaines dans le grand nombre.

Donc le grand nombre est 87 et le petit 78. *Rép.*

Autre solution: Soit x la différence entre les deux nombres.

Alors $\frac{165 \pm x}{2}$ le grand nombre et $\frac{165 - x}{2}$ le petit nombre.

$(\frac{165 \pm x}{2})(\frac{165 - x}{2}) = 6786$.

$$165^2 - x^2$$

Multipliant on a: $\frac{\quad}{4} = 6786$.

Multipliant par 4 on a: $165^2 - x^2 = 27144$

Transposant on: $-x^2 = 27144 - 27225 = -81$.

Multipliant par -1 on a: $x^2 = 81$.

Extrayant la racine: $x = +9$ ou -9 .

Donc $\frac{165 \pm x}{2} = \frac{165 \pm 9}{2} = \frac{174}{2} = 87$ le grand nombre. *Rép.*

Et $\frac{165 - x}{2} = \frac{165 - 9}{2} = \frac{156}{2} = 78$ le petit nombre. *Rép.*

2.—A une élection A se présente contre B et est élu par 160 voix. A l'élection suivante les mêmes candidats se présentent et B est élu par 21 voix. Lors de la seconde lutte un vingtième des électeurs qui avaient voté, la 1ère fois pour A, votèrent pour B; 20 de ceux qui avaient appuyé A, et 15 de ceux qui avaient appuyé B ne votèrent pas. Combien A eût-il de voix à la 1ère élection?

Solution: Soit $20x$ le nombre de voix recueillies par A lors de la 1ère élection.

Alors $20x - 160$, le nombre de voix de B.

$20x - \frac{1}{5}$ de $20x - 20 = 20x - x - 20 = 19x - 20$, les votes d'A en second lieu.

$20x - 160 + x - 15 = 21x - 175$, les votes de B en second lieu.

$21x - 175 - 19x + 20 = 21$.

Rassemblant on a: $2x - 155 = 21$.

Transposant on a: $2x = 21 + 155 = 176$.

D'où $x = 176 \div 2$.

Et $20x = (176 \div 2) 20 = 1760$ voix. *Rép.*

3.—Trois fois un certain nombre est égal à sept fois un autre nombre et si à deux fois le premier nombre on ajoute trois fois le second la somme sera 230. Quel sont les nombres?

Solution: Soient x le 1er nombre et y le second.

$3x = 7y$ (1)

$2x + 3y = 230$ (2)

Transposant (1) on a: $3x - 7y = 0$ (3)

Multipliant (2) par 3 et (3) par 2 on a: $6x + 9y = 690$ (4)

$6x - 14y = 0$ (5)

- Soustrayant (5) de (4) on a : $23y = 690$ (6)
 D'où $y = 690 \div 23 = 30$. *Rép.* (7)
 Substituant 210 la valeur de $7y$ à $7y$ dans (1) on a : $3x = 210$; (1)
 D'où $x = 210 \div 3 = 70$. *Rép.*

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1.—Quel est la surface, le diamètre et le rayon d'un cercle dont la circonférence est égale au périmètre d'un triangle rectangle qui a pour base 12 pouces et pour hauteur 5 pouces.

Solution: $12^2 + 5^2 = 144 + 25 = 169$.

La racine carrée de 169 = 13 pouces, l'hypothénuse du triangle.

$12 + 5 + 13 = 30$, le périmètre du triangle et la circonférence du cercle.

$30^2 \times 0.07958 = 900 \times 0.07958 = 71.622$ pouces carrés, surface du cercle.

$30 \div 3.1416 = 9.55$ pouces, le diamètre. *Rép.*

$9.55 \div 2 = 4.775$ pouces, le rayon. *Rép.*

2.—La surface d'un rectangle dont le longueur est à la largeur comme 12 à 7 est de 1344 pouces carrés. Quelles en sont les dimensions?—Quelle est la circonférence d'un cercle qui à la même surface?—Quel est le diamètre d'un cercle ayant la même surface?

Solution: Prenant les $\frac{7}{12}$ de 1344 on a $7 \times 112 = 784$, la surface d'un carré dont le côté est égal à la largeur du rectangle.

La racine carrée de 784 = 28 la largeur du rectangle. *Rép.*

$(28 \div 7) \times 12 = 48$, la longueur du rectangle. *Rép.*

Autre solution: Soit $12x$ la longueur, alors $7x$ la largeur et $84x^2$ la surface.

$84x^2 = 1344$.

$x^2 = 1344 \div 84 = 16$

$x = 4$

La longueur $12x = 12 \times 4 = 48$. *Rép.*

La largeur $7x = 7 \times 4 = 28$. *Rép.*

Autre solution: Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs dimensions homologues.

$12 \times 7 = 84$ la surface d'un rectangle semblable au rectangle donné 1344.

Soient x la longueur cherchée et y la largeur.

$1344 \quad x^2 \qquad \qquad \qquad x^2$

$\frac{1344}{84} = \frac{x^2}{12^2}$ ou $16 = \frac{x^2}{12^2}$

Extrayant la racine carrée on a : $4 = \frac{x}{12}$

D'où $48 = x$, la longueur. *Rép.*

$1344 \quad y^2 \qquad \qquad \qquad y^2$

$\frac{1344}{84} = \frac{y^2}{7^2}$ ou $16 = \frac{y^2}{7^2}$

Extrayant la racine carrée on a : $4 = \frac{y}{7}$

D'où $28 = y$, la largeur. *Rép.*

2° $1344 \div 0.07958 = 16888.66$.

La racine carrée de 16888.66 = 129.9 pouces, la circonférence. *Rép.*

$1344 \div 0.7854 = 1711.23$.

La racine carrée de 1711.23 = 41.4 pouces, le diamètre. *Rép.*

3.—Trouves le volume d'un cône qui a pour base un cercle de 7 pouces de rayon et dont la surface latérale est de 550 pouces' Dans la solution $p = \frac{1}{3}$ au lieu de 3. 1416.

Solution: $7 \times 2 \times \frac{1}{3} = 44$, circonférence de la base du cône.

$(550 \times 2) \div 44 = 25$ l'apothème du cône.

$25^2 - 7^2 = 625 - 49 = 576$, le carré de la hauteur du cône.

La racine carrée de 576 = 24, la hauteur du cône.

$14^2 \times 0.7854 = 196 \times 0.7854 = 153.9384$ surface de la base du cône.

$(153.9384 \times 24) \div 3 = 1231.5072$, le volume du cône. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à la petite école

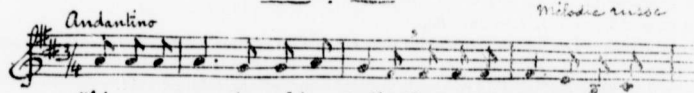
Le morceau de chant que nous offrons aujourd'hui est une mélodie russe adaptée à un sujet plein de mélancolie et qui lui convient très bien. Il s'agit d'un prisonnier qui n'a d'autre joie que la visite quotidienne d'une hirondelle à sa fenêtre. Le chant est adressé à l'hirondelle; on la prie de continuer ses visites au pauvre prisonnier en énumérant tout ce qui pourrait émouvoir la messagère des beaux jours, si elle pouvait comprendre.

Il faudra, pour commencer l'étude du morceau, bien expliquer et s'appliquer à bien faire comprendre aux enfants le sens de chaque couplet et l'enchaînement des motifs que l'on fait valoir pour émouvoir l'hirondelle et l'inviter à continuer de visiter le captif.

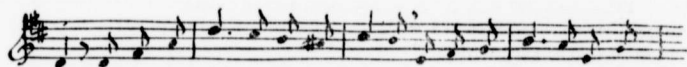
Le chant doit être très doux et exprimé dans un peu de mélancolie, comme une rêverie triste, ce qu'il est en réalité. Pour bien rendre ce morceau, il faut se mettre à la place du prisonnier et entretenir avec lui un doux espoir de meilleurs jours.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

L'hirondelle du prisonnier



1. Oh! ne pars pas, douce hirondelle, Demeure encor près de sa



tour. Au prisonnier reste fidèle: Ici toi seule est son a-



mour! Au prisonnier reste fidèle: Ici toi seule est son amour!

— 2 —

— 3 —

Sur ces créneaux, vas-tu paraître?
L'infortuné montre sa main,
Il vient pour toi, sur la fenêtre, 2 fois
Emettre un peu de pain...

C'est une mère qui l'appelle,
Son pauvre cœur l'attend là-bas.
Puisqu'il n'a point hélas! ton aile, 2 fois.
Douce hirondelle, ne fuis pas!

La Guerre

26 novembre au 12 décembre.—La grande bataille de la Pologne n'a pas eu tout le succès qu'on en attendait. Lodz, la deuxième des plus grandes villes de la Pologne est tombée au pouvoir des Allemands après un combat sanglant. Si les Teutons ont réussi à franchir le cercle des armées Russes qui menaçaient de les anéantir, c'est en sacrifiant plus de 100,000 hommes; et leur victoire ne leur profitera pas, car Lodz est trop loin de leur centre de ravitaillement.

Le 9 décembre la marine anglaise a remporté une grande victoire dans le sud de l'Atlantique (sur les côtes méridionales de l'Amérique du Sud). Une escadre anglaise, sous les ordres du vice-amiral Sir Frederick Sturdee, a envoyé au fond de la mer trois gros croiseurs allemands avec leur équipage, environ 2,000 hommes.

Le 10 décembre, l'escadre anglaise a bombardé les côtes de la Belgique pour empêcher les ennemis de s'y installer.

14 au 17 décembre.—Les alliés continuent de repousser les Allemands vers le nord. Des engagements sérieux ont eu lieu sur la ligne de bataille de l'ouest. Joffre semble prendre l'offensive, signe certain que l'heure de la défaite allemande n'est pas éloignée. Les armées françaises continuent à faire l'admiration du monde entier.

La lettre encyclique du Pape sur la guerre a été publiée. C'est un document qui restera dans l'histoire. Sa Sainteté signale la grande cause du conflit actuel: l'absence de charité et de justice. Les peuples oublient la doctrine d'amour apportée au monde par Jésus-Christ.

Les Autrichiens ont évacué Belgrade: il ne reste plus d'Autrichiens en Serbie.

Quatorze communes de l'Alsace sont redevenues françaises "après quarante-quatre ans de cruelles souffrances", dit le général Joffre.

Berlin admet que depuis le commencement de la guerre, les Allemands ont perdu 1,200,000 hommes.

Le gouvernement français est revenu à Paris: il était à Bordeaux depuis trois mois.

Le 15 décembre, des navires allemands attaquent les côtes de l'Angleterre dans le mer du Nord, entre Hull et Edimbourg. Scarborough, Hartlepool et Whitby sont bombardés. Les navires anglais poursuivent les frégates allemandes. Un grand combat naval est donc imminent.

En résumé la victoire semble sourire aux alliés.

Les dépêches du 17 décembre nous informent que les navires allemands qui avaient attaqué les côtes d'Angleterre, le 15, se sont sauvés à l'approche des frégates anglaises.

La France estime à \$200,000,000 par mois ce que lui coûte la guerre, depuis 5 mois qu'elle dure.

Les Alliés continuent à faire des progrès en Belgique et les Russes ont balayé tout le nord de la Pologne, rejetant les Allemands au-delà de leurs frontières en Prusse-est.

Les Autrichiens ont perdu 100,000 soldats en Serbie.

17 au 25 décembre.—En entrant en guerre au profit de l'Allemagne, la Turquie risquait son existence. L'une des premières conséquences de cette attitude c'est la perte de l'Égypte. La souveraineté de la Turquie sur l'Égypte n'existe plus. A la date du 18 décembre, le roi Georges V, déclarait que désormais le pays était sous le protectorat de l'Angleterre.

La grande victoire remportée par les Allemands en Pologne Russe est loin d'être confirmée: Les Allemands (21 décembre) sont à 30 milles de Varsovie, mais les Russes leur barrent la route, occupant des positions formidables. L'armée de Von Hindenburg sera probablement mise en pièces avant de s'emparer de l'ancienne capitale et glorieux royaume de Pologne.

Le gouvernement du Canada vient de lancer une proclamation, fixant le dimanche, 3 janvier, "comme jour d'humble prière et d'intercession à Dieu Tout-Puissant, pour la cause entreprise par les nations alliées, pour ceux qui exposent leur vie sur les champs de bataille, et pour une paix prochaine, basée, non sur la haine, mais sur la bonne entente, afin que cette paix soit durable". Le gouvernement impérial, de son côté, avait déjà fixé le même jour pour le même objet, après consultation avec les autorités religieuses.

25 décembre au 1er janvier.—Les Français se sont emparés de Bois-le-Prêtre, au nord-ouest de Pont-à-Mousson, et ils ont commencé à bombarder la première ligne des forts de Metz.

1er au 5 janvier.—Un navire de guerre anglais, le "Formidable", est précipité au fond de la mer par une mine allemande.

5 au 10 janvier.—L'armée française repousse constamment les Allemands en Lorraine. Une bataille formidable semble se préparer en Alsace-Lorraine où le général Joffre a concentré des troupes nombreuses tout le long de la ligne Belfort, Epinal, Toul, Nancy. Les Français sont toujours maîtres des défilés des Vosges. Dans les Flandres tout semble calme.

Pour la Cause française dans Ontario

L'Association catholique de la Jeunesse Canadienne a inauguré par une démonstration imposante au Monument national à Montréal sa campagne de défense de la minorité canadienne-française persécutée dans Ontario. (1) A cette réunion, dont l'importance n'a pas échappé aux regards des journaux, S. G. Monseigneur Bruchési, les honorables sénateurs Landry et Belcourt, M. A.-T. Charron, président de la Société d'Education d'Ontario, M. H. Bourassa et M. le Dr Baril, président de l'A. C. J. C., ont prononcé de vibrants discours au cours desquels le droit naturel et constitutionnel des Canadiens français de faire enseigner le français dans l'école a été amplement démontré.

"Canadiens d'origine anglaise et d'origine française, s'est écriée Sa Grandeur, nous sommes faits, non pour nous combattre, mais pour nous unir et travailler ensemble au progrès et à la prospérité de notre patrie. . . .

"Pour le moment, il ne s'agit pas simplement, à mon sens, d'une question particulière ou d'un règlement scolaire. C'est toute la question de la liberté de la langue française que j'ai en vue.

"Si cette liberté n'est pas reconnue, qu'on la réclame, qu'on la défende par tous les moyens que la légalité permet; mais toujours avec calme, sans blesser ou insulter aucun adversaire, avec le plus grand respect pour l'autorité religieuse et civile, comme il convient à toute noble lutte faite pour le triomphe de la justice et du droit."

Dans une défense vigoureuse de la cause de nos compatriotes d'Ontario, l'honorable sénateur Landry a parlé très haut et très ferme: "Nous voulons, dit-il, faire décider si pour nous la Confédération a été un pacte ou un piège d'infamie".

M. Belcourt, l'avocat de la minorité ontarienne, raconte M. Omer Héroux dans *Le Devoir*, "après avoir étayé sa cause sur le droit naturel, sur le droit positif et historique, sur les principes de la saine pédagogie, après avoir affirmé l'irrévocable décision des Canadiens français de l'Ontario, leur indestructible volonté de résistance, a donné à cette résistance sa portée supérieure. "Et nous aurons vaincu, s'écrit-il, non seulement pour nous, mais autant et peut-être encore plus pour vous-mêmes: pour la pensée, la culture et la civilisation françaises".

M. Henri Bourassa a dit: "Il n'existe aucun autre endroit de l'Empire britannique où subsiste un pareil régime (celui d'Ontario). Au Pays de Galles, dans les îles de la Manche, en Afrique-Sud, aux Indes, l'Angleterre reconnaît la liberté des langues non-anglaises. "Voilà qui distingue les vrais Anglais, ceux qui ont le sens et le respect des traditions de leur race, des "prussianistes de l'Ontario".

A. M. Charron échoua le rôle de faire l'historique du mouvement franco-ontarien pour la revendication des droits du français dans la province voisine. Nous reviendrons sur ce discours et sur celui de l'honorable M. Belcourt.

Nous souhaitons que la fière et courageuse campagne inaugurée par l'A. C. J. C. soit couronnée par la victoire de nos malheureux compatriotes, qui luttent avec tant d'énergie pour sauvegarder le droit sacré d'enseigner à leurs enfants leur langue maternelle.

(1) Nous reproduirons dans la prochaine livraison l'appel de l'A. C. J. C. aux Canadiens-français.

Une leçon de patriotisme français

ÉMILE DESPRÉS, HÉROS DE 14 ANS

Les journaux de France ont publié le trait suivant. Il mérite d'être lu en classe à tous les élèves Canadiens français.

Nous commençons à les connaître, les actes d'héroïsme individuel. Déjà surgissent les noms que l'histoire enregistrera, que les générations se répéteront l'une à l'autre, et qui flamboieront à jamais dans la gloire. Sans doute, on ne les connaîtra pas tous. De l'épopée formidable, combien de tableaux demeurèrent ignorés, perdus pour l'admiration humaine. Que de secrets émouvants, pleins d'horreur et de beauté, garderont dans leurs plis nos douces collines, et parmi leurs murs écroulés nos chers villages de France! Plus que dans aucune guerre peut-être l'abnégation totale, le courage anonyme—le plus difficile de tous—aura été exigé des soldats et des chefs. Dans une bataille qui dure des jours et des jours, sur des centaines de kilomètres, où distinguer le trait sublime, puisque le sublime est partout? Ils le savent, nos admirables défenseurs, ces Français si épris de gloire. Nul d'entre eux ne peut espérer la renommée individuelle. Cependant ils sont plus transportés d'ardeur que les plus fameux de leurs devanciers, que ces aïeux dont chacun croyait partir avec un bâton de maréchal dans sa giberne de voltigeur. Tâchons que leur sacrifice ne soit pas si entier qu'ils nous l'offrent. Efforçons-nous de retenir tous les exemples que les hasards du drame gigantesque nous dévoilent.

Voici celui que nous donne un enfant: Lorsqu'ils entrèrent dans notre département du nord, les Allemands, ivres sans doute d'avoir mis le pied sur notre sol, se livrèrent à des débauches de sang innocent. Les malheureux mineurs furent leurs victimes préférées. Déjà, en Belgique, ils avaient eu la monstrueuse cruauté d'en placer des rangs entiers en avant de leurs lignes pour les faire tuer par leurs propres compatriotes. En approchant de Lille, au coron de Douchy, ils arrêtèrent quinze mineurs et se disposèrent à les fusiller. Pourquoi? Quelle était la faute de ces pauvres gens contre les lois de la guerre? Vous ne pensez pas que les soldats-bandits eussent pris seulement la peine de chercher l'ombre d'un prétexte.

Le lieutenant qui commandait le peloton de bourreaux allait ordonner le feu, lorsque, soudain, lui-même tomba raide mort. Stupeur, désarroi momentanés. . . . Puis, explosion d'effroyable rage. Au bord d'un fossé retombait le bras vengeur. Un sergent d'infanterie, un Français, blessé dans l'engagement récent, agonisait au fond d'une ornière. Il avait vu l'horrible scène, et, trouvant la force d'armer et de braquer son revolver, il avait tué l'organisateur de la boucherie. Les Allemands se précipitent, l'arrachent à sa retraite, le traînent à coups de crosse et de bottes, le jettent au pied du mur où s'alignaient les mineurs condamnés.

Cependant, il y eut un léger sursis à l'exécution. Car les soldats du Kaiser, peut-être par un éclair d'humanité en l'absence d'un brutal supérieur, ou par crainte de la schlague dont on les régale souvent, attendirent pour venger la mort qu'un autre vivant galonné leur en donnât l'ordre. On s'en alla chercher le capitaine. Comme il tardait à venir, le sergent français, brûlé de fièvre, avise, parmi quelques assistants du drame, un gamin, tout ému et contenant ses pleurs. "À boire!" soupire-t-il. "Je veux bien mourir, mais un verre d'eau avant! par pitié, un verre d'eau!" L'enfant bondit et rapporte une bolée d'eau fraîche. Le pauvre sergent boit, avec l'air d'entrer déjà dans le paradis.

—"Qu'est-ce que c'est? crie une voix de tonnerre. Qui t'a permis, petit voyou! . . . Attends un peu! . . ." C'était le capitaine allemand.—"Ah! tu portes des douceurs à ce misérable! Eh bien, pour t'apprendre. . . prends ce fusil. . . Tiens. . . comme cela. . . Ta main ici. . . et tu appuieras quand je dirai: feu! . . . Et tu viseras cet homme. C'est toi qui le tueras, ton sergent. Ah! Ah! . . ."—Il riait, l'officier. La farce lui paraissait excellente. D'un coup d'œil, il inspecta son peloton. Les fusils étaient braqués. Un autre regard au jeune garçon. Celui-ci tenait l'arme bien en joue, visant le sergent français—Feu! . . ."

Les quinze mineurs tombèrent. . . . et aussi le capitaine allemand. D'un agile mouvement de jeune lion, le gamin s'était retourné, et, à bout portant, avait abattu la bête féroce. Ce qu'il arriva ensuite?

.....
 Pour ce héros de quatorze ans, mort en vrai fils de France, déjà une souscription s'est ouverte. Son pays va lui élever un monument. Mais le plus noble monument sera dans notre souvenir et nos cœurs. Que le nom d'Émile Després s'y inscrive à côté du nom de Bara!

DANIEL LESUEUR.

Santa Claus

Nous souscrivons avec plaisir aux réflexions suivantes, d'un correspondant de *L'Action Sociale*:

On a déclaré Santa Claus de nationalité allemande et vous entendez d'ici les épithètes adressées à cet intrus. Il y a beau temps que l'on aurait dû le chasser, car il usurpait une place qui ne lui appartenait pas.

Dans nos foyers, nous avons appris à aimer la douce légende du Petit Jésus distribuant des étrennes aux enfants au jour de l'an. Mais voilà qu'un jour arrive cette face bouffie de Santa Claus; à grand renfort de réclame on le présente au public et le voilà sacré donneur d'étrennes.

Quelle folie a donc passé par la tête de la mère de famille! On l'avait toujours eue la gardienne de nos traditions, et voilà qu'elle-même prend plaisir à détruire cette gracieuse légende du Petit Jésus dans l'esprit des enfants.

O mères canadiennes-françaises! faites revivre nos belles traditions ancestrales, c'est à vous qu'est dévolue la mission de conserver nos mœurs pures, de former des fils pieux, des filles sages en faisant régner l'esprit chrétien dans la famille.

Quoi de plus vrai, chère mère, en disant à votre petit que s'il est sage, l'Enfant-Jésus lui apportera des étrennes? N'est-il pas l'auteur de tout don?

De grâce, ô mère! reléguez Santa Claus bien loin de l'esprit de vos enfants; c'est un usurpateur, un imposteur, un bouffon né en terre protestante, il ne saurait donc être reçu dans nos foyers catholiques.

Une autre tradition à conserver, c'est la bénédiction que les enfants doivent demander aux parents au renouvellement de l'année. Cette si belle coutume mérite d'être continuée, et si dans quelques foyers on l'avait laissé disparaître, il serait du devoir de la mère de famille de la rétablir.

RAYMOND.

Bibliographie

FIGURES DE PÈRES ET MÈRES CHRÉTIENS, par M. l'abbé H. Bels, aumônier. Beau vol. in-12 de 248 pages. Prix: 40 centins. (Québec: Garneau, libraire; Montréal, Librairie Notre-Dame.)

Ce livre contient une série de lectures, tirées d'auteurs divers et donnant en exemples les plus belles figures de pères, de mères, d'épouses qui ont illustré le genre humain depuis le 1er siècle de notre ère jusqu'à nos jours. C'est une série de médaillons bien frappés, qui défilent sous nos yeux, charmant notre esprit par leur diversité et touchent notre cœur par leur beauté morale et leurs actes souvent héroïques. Le premier est celui de sainte-Anne, mère de la très sainte Vierge; il précède celui du centurion de Capharnaüm. Parmi tant d'autres visages, signalons sainte Solange et ses parents, sainte Élisabeth de Hongrie, sainte Rose de Viterbe, la mère de Bayard, sainte Thérèse, le général Drouot, Elisabeth Seton, les parents du B. Jean-Baptiste Vianney. Aussi cette lecture sera-t-elle d'un réel profit pour les parents et les éducateurs qui ont souci d'élever l'enfance et la jeunesse dans les saintes croyances, dans l'horreur du péché, dans la soumission aux préceptes divins, dans le respect, le dévouement et la fidélité à l'Église et dans les pieuses pratiques.

LA NORMALIENNE EN PHILOSOPHIE ET AUX SOURCES DE LA PÉDAGOGIE, par M. l'abbé S. Corbeil. Montréal, Institution des Sourds-Muets.

La philosophe est au programme des écoles normales, et elle le sera à celui du Bureau central, puisque, à partir de septembre 1915, le programme des écoles normales devient celui du Bureau central. Comme le temps consacré à la philosophie est néanmoins nécessairement limité à l'école normale, un manuel spécial s'imposait pour nos écoles canadiennes. Ce manuel, dont le besoin se faisait vivement sentir, vient de paraître. Il a pour auteur un professeur émérite, un lettré, un prêtre éducateur dont nous ne saurions trop louer le zèle et le dévouement, nous voulons dire M. l'abbé S. Corbeil, Principal de l'École normale de Hull.

La normalienne en Philosophie est dédiée aux élèves des écoles normales, mais il deviendra le *vade mecum* de toutes les jeunes personnes qui se prépareront à l'enseignement à partir de septembre 1915. "Ce manuel, l'auteur a voulu le faire bref, à caractère *pédagogique et d'esprit thomiste*". Nous félicitons M. l'abbé Corbeil, d'avoir compris que dans un manuel de philosophie destiné aux futures maîtresses de l'enseignement primaire, il convenait de faire place à la pédagogie qui a ses sources les plus vives dans la philosophie.

M. Corbeil dit avec raison aux normaliennes: "Votre curiosité s'intéresse peu à l'aspect métaphysique des études philosophiques, mais beaucoup à leurs révélations pédagogiques". L'auteur s'est donc confiné dans l'essentiel de la philosophie, sans tomber dans la sécheresse. Dans moins de deux cents petites pages écrites avec clarté et méthode, M. l'abbé Corbeil a su renfermer un traité complet de philosophie. Le manuel est *pédagogique*: "il fait apercevoir dans les données de la philosophie, les origines de la méthodologie, des cultures et des disciplines scolaires". Le chapitre de la psychologie est particulièrement intéressant pour tous les maîtres et professeurs.

Nous souhaitons à la *Normalienne en Philosophie*, le succès de la *Normalienne en Belles-Lettres*.

LETRE PASTORALE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD SUR LA GUERRE EUROPÉENNE.—Dans une lettre magistrale au clergé et aux fidèles de son diocèse, S. G. Monseigneur Emard commente la récente Encyclique de Sa Sainteté Benoît XV sur la guerre. Rien de plus saisissant que le tableau de l'horrible guerre tracé par Sa Grandeur Monseigneur de Valleyfield. Après avoir indiqué les causes de cette guerre, Monseigneur signale aussi le réveil général du sentiment religieux depuis l'ouverture de la guerre et termine en espérant des jours meilleurs pour l'Église et en demandant à tous de ferventes prières pour la paix.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.—Nous accusons réception du "Bulletin de la Société Historique de St-Boniface", volume III. Ce livre comprend les lettres de Monseigneur Provencher à Monseigneur Plessis, à Monseigneur Panet, à Monseigneur Signay et à Monseigneur Turgeon. C'est un livre précieux pour ceux qui aiment à se renseigner sur l'histoire de leur pays. Il se vend à l'archevêché de St-Boniface au prix de \$1.00 l'exemplaire. Merci de l'envoi.

Le Pape et l'Angleterre

La nomination de Sir Henry Howards comme envoyé spécial de l'Angleterre auprès du Saint-Siège indique la reprise formelle des relations diplomatiques interrompues depuis quatre siècles. C'est un grand événement qui réjouit les catholiques du monde entier.

M. le Chanoine I. Gervais

Le 8 décembre dernier, S. G. Monseigneur Forbes présidait à l'installation de quatre nouveaux chanoines titulaires du Chapitre de la cathédrale de Joliette. Parmi les nouveaux dignitaires, nous avons remarqué avec plaisir le nom de M. le Principal de l'École normale de Joliette. Nous offrons nos plus vives félicitations à M. le chanoine Gervais.

Dans Ontario

Nos compatriotes d'Ontario ont organisé une série de congrès de commissaires d'écoles pour compléter la résistance aux mesures vexatoires du gouvernement de la province voisine. Il s'agit toujours de s'opposer au fameux règlement XVII, aussi anti-national qu'anti-pédagogique.

Bureau Central

SESSION DE JUIN 1914

Mlle Armande Lagrandeur, qui s'est présentée à Sherbrooke, a obtenu le diplôme élémentaire, avec la note "distinction". C'est par erreur, que le nom de Mlle Lagrandeur a été omis dans la livraison d'octobre dernier.

Ecole incendiée

Dans la nuit du 24 décembre, l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes de Yamachiche comté de Saint-Maurice, a été consumée par un incendie. Il n'y a pas eu de perte de vie. Cette école était l'une des plus anciennes de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'Almanach du Peuple

Nous accusons réception de cette intéressante publication dont la Librairie Beauchemin de Montréal est l'éditeur. L'Almanach du Peuple contient une foule de renseignements bien écrits et bien ordonnés.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRÊTÉS EN CONSEIL.

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec.)

DÉLIMITATIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 24 juin, 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-François Régis, dans le comté de Labelle, les biens fonds compris dans les limites suivantes, savoir:

La partie sud-est des lots Nos. 1 à 6 inclus du rang "H", les lots Nos. 9 à 13 inclus du rang "J" (étant la partie longeant le canton Kiamika) les lots Nos. 7 à 9 du rang "J" et les lots Nos. 11 à 16 inclus du rang "G", tous dans le canton

Campbell, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte, sous le nom de Val-Barrette."

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 26 juin 1914, a divisé la municipalité scolaire actuelle de Mansfield, comté de Pontiac, et a érigé en une municipalité scolaire nouvelle pour les protestants seulement sous le nom de "London", toute cette partie du canton Mansfield, borné au nord par la ligne de concession entre les rangs 3 et 4 du dit canton, au sud par la rivière

Ottawa, à l'est par le lot 23 dans le 3e rang et par le lot 23 dans le 2e rang, et à l'ouest par le lot 34 dans le 2e rang et 41 dans le 3e rang, et formant les lots 24 à 42 dans le 2e rang, et les lots 24 à 40 dans le 3e de rang, tous inclusivement, dans le dit canton.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 26 juin, 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Rivière Beaudette, dans le comté de Soulanges, les biens fonds du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Zotique, savoir: les Nos. 769 à 803 inclus du côté est de la rivière Beaudette, les Nos. 870 à 872 inclus, Nos. 874 à 880 inclus du côté ouest de la rivière Beaudette, au nord du chemin de front les Nos. 881 à 893 inclus à l'ouest de la dite rivière Beaudette, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Labelle de Soulanges."

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 26 juin 1914, a détaché les lots numéros 9, 11 et 12 de Lingwick, de la municipalité scolaire de Lingwick, et les a annexés à la municipalité scolaire de Scotstown comté de Compton, pour fins d'école protestante.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 26 juin 1914, a détaché la partie nord du lot 4 et les lots 7 et 8, du cadastre du canton Acton, de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Christine, comté de Bagot, et les a annexés à la municipalité scolaire de South Durham (Saint-Fulgence), comté de Drummond, pour les fins scolaires protestantes.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 26 juin 1914, a détaché le lot 28 des premier, deuxième et troisième rangs de Lochaber, de la municipalité scolaire de Lochaber, et les a annexés pour fins scolaires catholiques romaines à la municipalité scolaire de Buckingham Est, comté de Labelle.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 21 juin 1914, a détaché les lots numéros 21 et 21a, dans le 3e rang du canton de Masham, comté de Wright, de la municipalité scolaire de Sainte-Cécile de Masham, et les a annexés à la municipalité scolaire de Lapêche (Wakefield), dans le même comté, pour les fins scolaires.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 26 juin 1914, a

détaché les lots 26 à 28 inclusivement dans le 9e rang, 23 à 28 inclusivement dans le 10e rang, 22 à 28 inclusivement dans le 11e rang, 22 à 28 inclusivement dans le 12e rang, 22 à 28 inclusivement dans le 13e rang de Marston de la municipalité scolaire du canton Marston, comté de Frontenac; les lots 1 à 28 inclusivement dans le 1er rang O. B., 1 à 28 inclusivement dans le 2e rang O. B., 9 à 22 inclusivement dans le 3e rang propre, 9 à 18 inclusivement dans le 4e rang propre, 9 à 12 inclusivement dans le 5e rang propre, A à F inclusivement dans le gore de Whitton de la municipalité scolaire du canton Whitton, dans le même comté; les lots 53 à 56 inclusivement dans le 1er rang Victoria nord, et 55 à 58 inclusivement dans le deuxième rang, Victoria nord, du canton Hampden, comté de Compton, de la municipalité scolaire de Hampden, comté de Compton, et érigé le tout en une municipalité scolaire nouvelle sous le nom de Milan.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 19 août courant (1914) a érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Rivière Saint-Jean", un territoire non encore organisé du comté de Saguenay, compris dans les limites suivantes, savoir:

A l'est jusqu'au Lac Salé, à l'ouest jusqu'à la rivière Magpie, au sud, jusqu'au fleuve, et jusqu'à six milles de profondeur au nord.

NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

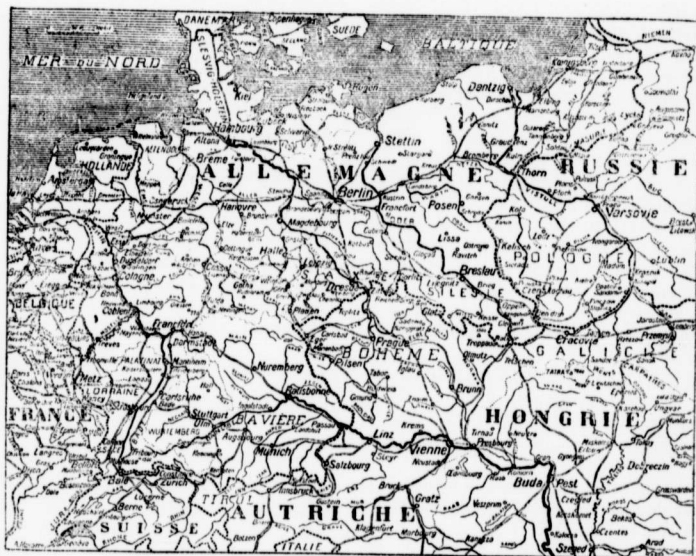
Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 31 juillet 1914, a nommé MM. J.-B. Roy, commis-voyageur, et Théodule Olivier, ouvrier, commissaires d'écoles pour la municipalité de Beauharnois (ville), dans le comté de Beauharnois.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 31 juillet 1914, a nommé MM. Henri Hogue et Joseph-C. Perrault, constructeurs, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Jean-de-la-Croix, dans le comté de Montréal-Dorion.

Cartes de la Guerre



I. RÉGION DE L'OUEST



II. RÉGION DE L'EST